

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MOHAMED SEDDIK BEN YAHIA - JIJEL

Faculté des lettres et des langues
Département de lettres et de langue françaises



N° de série :

N° d'ordre :

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master

OPTION : Sciences du langage

Étude morphosémantique des adjectifs dans le français du tourisme

Cas de l'émission « Échappées Belles » diffusée sur France 5

Présenté par :

Amani BOUCHEMAT
Lyliya ZAZOUA

Sous la direction de :

M. Mohamed BENAMMAR

Membres du jury :

Président : M. Abderrahmane AYAD

Rapporteur : M. Mohamed BENAMMAR

Examineur : M. Naamane BOUKROUH

Année universitaire 2022-2023

Remerciements

Toute notre gratitude, et nos remerciements vont à monsieur M.Benammar, qui a encadré ce travail avec tant de professionnalisme, et qui a fait preuve de beaucoup de patience, et sans qui, ce travail n'aurait pas vu le bout du tunnel.

Nous remercions les membres de jury, d'avoir consenti à lire et à évaluer ce travail.

Nous remercions aussi tous ceux, qui de près ou de loin, ont contribué à l'aboutissement de ce travail.

Lylia et Amani

Dédicace

*A l'amour indéfectible : mes parents ;
Loin des yeux, près du cœur, PAPA, ma fierté ;
La seule et l'unique, MAMAN ;
à mes confidentes, mes sœurs ;
Aux meilleurs beaux-frères que la vie m'a offert
A Ma famille de cœur
A mon binôme pour la vie
à celle qui a donné gout à notre vie,
mon bonheur absolu : ma nièce, Lynn Sabine.*

DÉDICACE

Je dédie ce mémoire à :

*Mes chers parents pour tout ce qu'ils m'ont appris, leur patience et leur persévérance ; sans leur soutien et conseils je n'aurais jamais pu accomplir cette tâche. Leur amour et patience méritent ma reconnaissance. Que Dieu les garde pour moi.

*Mon frère aîné de l'autre côté de la méditerranée :Abdelkader.

*Les jumeaux qui égayent ma vie au quotidien : Chehla et Abdelaziz

*A mon binôme Bouchemat Amani, pour sa présence tout au long de cette aventure, sa patience, sa compréhension, son aide et ses conseils afin de réaliser ce modeste travail, et à qui je souhaite tout le bonheur du monde.

*Toute ma famille. *Mes chers amis. *Toute personne ayant une place dans mon cœur.

Lylia

Introduction générale

Introduction générale

L'adjectif qualificatif en français, est connu comme une partie du discours recouvrant plusieurs domaines, et comporte différentes variétés. Vu son impact, il a fait l'objet de plusieurs travaux de grammairiens, linguistes et spécialistes dans le domaine du français. De quelque angle qu'on le considère, l'adjectif est une catégorie grammaticale fondamentale dans la construction, dans le discours et dans la communication.

Dans le but de sa mise à terme, la présente recherche s'inscrit dans un profil morphologique et sémantique : elle portera sur une étude morphosémantique ; ces dimensions, traitant de la fonction et du placement des adjectifs qualificatifs dans notre corpus.

Comme l'indique son intitulé « analyse morphosémantique des adjectifs qualificatifs dans le français du tourisme, cas de l'émission « Échappées belles » diffusée sur France 5 », notre recherche s'inscrit dans le domaine des langues de spécialités, notamment le français du tourisme.

Le terme de « langue de spécialité » fait référence à la « terminologie propre à une situation de communication circonscrite à un domaine particulier. Dans notre cas, nous avons choisi un domaine qui a été peu traité et qu'est le tourisme, et l'émission Échappées belles dédiée aux voyages et au tourisme a été un choix de qualité pour y effectuer notre analyse.

Créée en 2006, *Échappées Belles* est une émission de découverte et de voyage hebdomadaire diffusée, depuis sa création, chaque samedi soir en *prime time*¹ sur France 5. En 2023, elle est entrée dans sa 17e saison.

Nous avons été amenées à étudier la catégorie d'adjectifs dits « adjectif qualificatif » sur ce genre d'émission dit « touristique » pour leurs aspects descriptifs, en effet dans l'émission, il y a de nombreux passages pleins de descriptions où nous pouvons trouver abondamment des adjectifs qui font l'objet de notre intérêt, particulièrement le choix des deux épisodes dédiés à l'Algérie, et c'est pourquoi nous avons opté pour ce corpus.

Le choix du corpus découle d'une problématique principale : Quel sont les types d'adjectifs utilisés dans le français du tourisme ? Quels sont les adjectifs qualificatifs les plus fréquents ?

¹En France, le *prime time* (heure de grande écoute en français) correspond à la tranche horaire 20h30-22h30 (voire 23 heures).

Introduction générale

Rendent-ils l'image de la réalité décrite plus attrayante et plus vivante ? L'adjectif qualificatif est-il l'élément phare dans ce genre d'émission ?

Nous dégageons de ces problématiques les hypothèses suivantes :

Les adjectifs qualificatifs règnent dans les discours de ce genre d'émission.

L'adjectif à fonction d'attribut est le plus utilisé.

Nous y trouvons des adjectifs dérivés des noms propres, des adjectifs composés, ou mêmes des adjectifs qui renvoient à l'histoire.

Pour ce faire, nous allons écouter attentivement les deux épisodes choisis, en extraire les phrases qui contiennent les adjectifs utilisés pour décrire le pays visité.

Après avoir esquissé le profil grammatical de l'adjectif (nature, fonction, type), nous essayerons de montrer quantitativement le résultat statistique de la typologie la plus fréquente à travers des diagrammes circulaires, pour ensuite arriver à ce qui concerne la sens des adjectifs, nous sommes intéressées par les propriétés sémantiques que l'adjectif peut posséder.

Nous ajoutons que nous nous sommes référés à « l'adjectif » de Michel NOAILLY, sans oublier le livre des grands grammairiens d'origine belge « Maurice GREVISSE » et son genre « André GOOSSE » s'intitulant « le Bon Usage », un vrai chef d'œuvre fondé sur l'observation de la langue française, qui contient des exemples et des contre-exemples (en 1600 pages) relevant de la grammaire française, et comme notre thème traite d'un point relatif à cette discipline, nous avons estimé obligatoire de nous référer à une telle source.

Notre travail qui réside dans le domaine de l'analyse du corpus, se compose de trois chapitres :

- Le premier chapitre porte sur les théories concernant les connaissances de base de la langue de spécialité, ses caractéristiques, Le français sur objectif spécifique, et bien évidemment, le français du tourisme, couronné par un survol sur la terminologie et la lexicologie que nous jugeons primordiaux dans notre étude.
- Le deuxième chapitre présente l'objet de notre étude « l'adjectif qualificatif », l'adjectivation, les fonctions de l'adjectif qualificatifs dont l'épithète, l'attribut et l'apposé, ainsi que les notions clé de notre recherche, notamment la morphologie adjectivale, par affixation et composition, et la sémantique.

Introduction générale

- Le troisième chapitre sera consacré à l'analyse morphosémantique, et nous commencerons par l'analyse morphologique, dans des tableaux, les adjectifs seront divisés entre composés et simples, ensuite classifiés selon leur nature (catégorie grammatical), leur fonction, et nous en extrairons la racine, ces derniers seront illustrés par des diagrammes circulaires. En deuxième partie du chapitre, nous donnerons le sens de chaque adjectif en se référant à des dictionnaires.

Méthodologie de la recherche

1. Choix et motivation

L'aspect descriptif que partage les adjectifs qualificatifs et le genre d'émission que nous avons choisi à analyser a été d'un appui considérable dans le choix de notre étude et notre corpus.

En effet, l'émission en question est l'une des meilleures dans son domaine, elle existe depuis plus de 17 ans, son but ultime est de faire découvrir et décrire aux téléspectateurs des destinations en France et à l'international, des images et des rencontres originales, tout en se référant à des adjectifs qualificatifs.

Le choix des deux épisodes, celle d'« un été en Algérie » et « le sud algérien » a été fait comme une évidence, parce qu'on trouvera guère un pays aussi beau à visiter et à décrire que l'Algérie.

Aussi, l'adjectif a souvent été dépouillé et continué de l'être par les linguistes et les grammairiens, de par sa catégorie, du genre, du nombre et surtout de la position variée qu'il occupe, sans oublier bien évidemment sa fonction dans des contextes.

2. Méthodologie de travail :

A travers ce travail nous visons dans un premier temps de mener une écoute attentive de notre corpus, nous en découlera la liste des adjectifs qualificatifs utilisés, pour entamer par la suite l'analyse morphologique qui nous déterminera la nature, la fonction et la racine de chacun d'entre eux, ainsi que le taux utilisé de chaque type.

Avant de procéder à l'analyse sémantique, nous classons dans des catégories les adjectifs qui renvoient aux pratiquement le même sens, et nous les définissons une par une, pour ensuite les insérer dans un diagramme, qui nous aidera à déduire des résultats finaux.

Chapitre I

Concepts de base sur les langues de spécialités

Introduction

Dans ce premier chapitre, nous allons définir les notions de bases en relation avec notre thème de recherche où nous allons aborder en premier lieu la langue générale, la langue de spécialité et la terminologie, puis nous passerons aux caractéristiques de la langue de spécialité, du français sur objectif spécifique et essentiellement le français du tourisme, et en dernier lieu le terme et le concept.

1. Langue générale et langue de spécialité

Traiter le sujet de la langue de spécialité, nous amène à parler de la langue générale, dont elle constitue l'utilisation particulière de cette dernière. C'est pourquoi il est important de mettre, dans un premier lieu, en évidence la notion de langue générale pour mieux saisir celle de langue de spécialité.

1.1. La langue générale

La langue commune a différentes appellations, entre autres la langue usuelle, la langue naturelle, la langue standard, la langue commune et la langue courante. Dans ce même concept, Dubois fait la distinction entre trois notions : langue commune, langue de spécialité et langue générale. Ainsi pour ce dernier la langue commune désigne la langue non marquée, non spécialisée, autrement dit, la langue de l'usage quotidien. Quant à la langue générale, elle désigne l'ensemble de la langue commune et de la langue de spécialité. Maria Teresa Cabré a son tour décrit la langue générale, prise dans le sens de langue commune, de la façon suivante : « Une langue donnée est donc constituée par un ensemble diversifié de sous codes que le locuteur emploie en fonction de ses modalités dialectales et qu'il sélectionne en fonction de ses besoins d'expression et selon les caractéristiques de chaque situation de communication. Cependant, au-delà de cette diversité foisonnante, toute langue possède un ensemble d'unités et de règles que tous ses locuteurs connaissent. Cet ensemble de règles, d'unités et de restrictions qui font partie des connaissances de la majorité des locuteurs d'une langue constitue ce qu'on appelle la langue commune ou générale. »¹

¹ HAMMAMI, M. (mars 2016) 11, Caractéristiques générales et spécificité des langues de spécialité, AL - MUTARĀĠIM, no 32

1.2. La langue de spécialité

Utilisée depuis les années 60, la notion de « langues de spécialité » a toujours été difficile à définir avec précision, d'autant plus que le consensus sur l'appellation est loin d'être atteint, suivant les auteurs, on parle de langue spécialisée, de langue de spécialité, de langage technique, de vocabulaire spécialisé, de vocabulaire scientifico-technique, etc. Galisson et Coste donnent aux langues de spécialités la définition suivante : « *Les langues utilisées dans des situations de communications orale ou écrite impliquant la transmission d'une information d'un champ d'expérience particulier, d'une discipline, d'une science, d'un savoir-faire liés à une profession déterminée* »².

Lerat la définit de son côté par : « *l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées* ».³

Quant à Cabré, elle précise que : « *toute langue de spécialité est une simple variante de la langue générale* »⁴.

Outre cela, elle insiste sur l'aspect terminologique des langues de spécialités : « *Les langues de spécialité sont les instruments de base de la communication entre spécialistes. La terminologie est l'aspect le plus important qui différencie non seulement les langues de spécialité de la langue générale, mais également les différentes langues de spécialité* »⁵.

Il convient à noter que les définitions accordées à la langue de spécialité sont diverses et donnent lieu à plusieurs interprétations, ce que Cabré en 1998 nous explique de façon précise : « *les langues de spécialité se distingueraient de la langue commune par leurs situations d'utilisation et par le type d'information qu'elles véhiculent. Il convient de remarquer la circularité de ces définitions, ce qui traduit la difficulté de définir précisément la notion de langue de spécialité* »⁶, mais il convient aussi de noter que selon ces définitions, les langues de spécialités ne sont pas à dissocier de la langue générale, car elles en font partie intégrante. Nous pouvons dire alors que, la langue de spécialité est un registre de langue utilisé dans un domaine d'expertise ou une profession spécifique, tel que le droit, la médecine, l'informatique, la finance, etc. Cette langue est caractérisée par un vocabulaire technique et des termes spécialisés qui sont propres à ce domaine d'expertise. Les locuteurs de cette langue doivent être en mesure de comprendre et d'utiliser correctement le jargon technique et les expressions

² Galisson & Coste, *Dictionnaire de didactique des langues*, 1976 : P 511

³ LERAT, Pierre, *Les langues spécialisées*, Presses Universitaires de France, 1995. P. 21

⁴ HAMMAMI, Monia, (mars 2016) 16, Caractéristiques générales et spécificité des langues de spécialité, AL - MUTARĠIM, no 32.

⁵ Ibid. p 90.

⁶ Cabré M-T la terminologie

propres à leur domaine, et cela peut parfois rendre leur communication difficile à comprendre pour ceux qui ne sont pas familiers avec le domaine en question.

1.2.1. Les caractéristiques de la langue de spécialité

La langue de spécialité diffère de la langue générale et désigne un ensemble de sous-codes dont chacun peut être, spécifiquement, caractérisé par certaines indications telles que le domaine, les types d'interlocuteurs, la situation, les intentions de l'émetteur, le contexte dans lequel un échange communicatif se produit, le type d'échange, etc. Parmi les propriétés des langues de spécialités, on peut citer celles évoquées par Lerat, à savoir :

- La langue de spécialité est d'abord une langue en situation d'emploi professionnel.
- La technicité dans la formulation est variable selon les besoins de la communication.
- Les connaissances spécialisées sont dénommées linguistiquement par des termes, qui sont principalement des mots et groupes de mots (nominaux, adjectivaux, verbaux) sujets à des définitions conventionnelles.

Mais, il s'avère important de citer plus en détails les caractéristiques élaboré par M. Térésa Cabré⁷ :

- Les domaines spéciaux sont ceux qui ne font pas partie des connaissances générales de l'émetteur ; ils sont l'objet d'un processus d'apprentissage spécifique.
- Les émetteurs qui ont ce type de connaissances sont des utilisateurs de langues spécialisées, en d'autres termes, des experts dans le domaine, bien qu'ici nous faisons une distinction entre les initiateurs et les destinataires de la communication spécialisée. Les initiateurs qui produisent la communication spécialisée doivent avoir une connaissance d'un domaine particulier, qu'ils ont acquis à travers la formation. En revanche, les bénéficiaires peuvent être d'autres experts ou le grand public, qui reçoit passivement la communication spéciale tout en acquérant des connaissances.
- La communication en langues spécialisées est généralement formelle et se produit dans des situations soumises à des critères professionnels ou scientifiques.
- Les langues spécialisées sont caractérisées par un certain nombre de caractéristiques fondées sur la langue (unités et règles) et les caractéristiques à base de texte (le types de texte et des documents).
- Une langue spécialisée n'est pas un sous-ensemble structurellement monolithique, mais permet les variations suivantes en fonction de l'utilisation et de la situation de communication :

⁷ CABRE Maria Teresa, *La terminologie : théorie, méthode et applications* , Ottawa/ Paris : presses de l'université d'Ottawa/ARMAND COLIN, 1998.

- a. Le degré d'abstraction, qui dépend du domaine, les récepteurs de l'information, et le but de communication de l'émetteur.
- b. L'objectif de communication, qui détermine les variations dans le type du texte.
- c. les dialectes géographiques, historiques et sociaux.
- d. Le style personnel.

- Les langues spécialisées partagent un certain nombre de caractéristiques pragmatiques et fondées sur la langue, nous permettant ainsi de les désigner comme un sous-ensemble de la langue générale qui présente un degré d'unité.

Nous pouvons dire alors que les langues spécialisées sont un sous-ensemble de la langue dans son ensemble. Ils se croisent avec la langue sur objectif général, avec laquelle elle partage non seulement des caractéristiques, mais maintient également l'échange constant d'unités et de conventions.

1.2.1.1. Le français sur objectif spécifique

Le Français sur Objectif Spécifique (FOS) est une approche de l'enseignement du français langue étrangère qui a commencé à gagner du terrain à partir des années quatre-vingt-dix du siècle précédent dans le but de répondre aux besoins spécifiques des apprenants en fonction de leur domaine d'activité professionnelle ou académique. Contrairement à l'enseignement du français général, qui a pour but de développer les compétences linguistiques de manière globale, l'enseignement du FOS se concentre sur les compétences linguistiques et discursives nécessaires pour communiquer efficacement dans des contextes professionnels ou académiques spécifiques.

Selon Catherine Carras : « *Le FOS est un domaine ouvert, varié, complexe, qui se caractérise par la grande diversité de ses contextes, situations d'enseignement, méthodes, objectifs, pratiques et dispositifs* »⁸.

Selon B. Tauzin : « *Le FOS ce n'est pas enseigner Le français ou apprendre le français, mais c'est bien apprendre du français " Pour ". C'est du français pour travailler - pour les uns - et pour suivre des études pour les autres* »⁹.

Le FOS peut ainsi couvrir une large gamme de domaines d'application, tels que le français des affaires, le français de la santé, le français juridique, le français du tourisme, le français scientifique, etc. Les cours de FOS sont généralement dispensés par des enseignants

⁸JABALLAH Sihem, L'apprentissage du Fos dans les filières scientifiques et techniques à l'université Mohamed Khider Biskra, Cas des étudiants 2LMD Spécialité énergie renouvelable, 2019, P. 12

⁹ id

spécialisés dans le domaine en question, qui sont capables de fournir un contenu linguistique et culturel pertinent et adapté aux besoins des apprenants.

1.2.1.2. Le français du tourisme

Le français du tourisme est un registre de langue spécifique qui est utilisé dans le contexte de l'industrie du tourisme. Il s'agit d'un ensemble de termes, de phrases, d'expressions et de structures grammaticales qui sont utilisés pour communiquer avec les touristes ou pour parler des différents aspects du tourisme.

Il est caractérisé par un vocabulaire spécifique qui inclut des termes liés aux transports, à l'hébergement, aux activités touristiques, aux monuments et aux sites touristiques, aux musées, aux restaurants, aux achats, etc. Il utilise également des expressions idiomatiques courantes dans le contexte touristique, ainsi que des structures grammaticales qui permettent de donner des indications, des conseils, des recommandations, etc.

Le français du tourisme est utilisé par les professionnels du tourisme, tels que les guides touristiques, les agents de voyage, les hôteliers, les restaurateurs, les responsables de sites touristiques, les employés de compagnies aériennes, les chauffeurs de taxi, etc. Il est également utile pour les touristes qui souhaitent communiquer avec les locaux ou se déplacer dans un pays francophone en toute autonomie.

1.3. La terminologie

On ne peut pas parler des langues de spécialités sans avoir recours à la terminologie. Le dictionnaire de la linguistique de Mounin l'a défini ainsi :

« Ensemble de termes techniques d'une science ou d'un art, qui sont créés à mesure que se développe la spécialisation dans la connaissance scientifique comme dans l'activité industrielle, commerciale, etc. Quand une technique acquiert une certaine importance pour une communauté linguistique ses termes peuvent perdre leur valeur ésotérique, et entrer dans le vocabulaire de base comme mots disponibles. Ceci est le cas, par exemple, pour certains termes du domaine de l'automobile : embrayer, caler, avoir le feu vert. Les systèmes des termes scientifiques et technologiques présentent en général des définitions conceptuelles assez rigoureuses, et des relations bien établies, par comparaison avec le reste du lexique — ce qui permet souvent d'en donner la structuration assez fine. Cette constatation est relative, car on trouve dans les terminologies des sciences humaines de nombreuses contradictions et incohérences, souvent dues à la multiplication des terminologies personnelles ou d'écoles »¹⁰.

¹⁰ MOUNIN Georges, *Dictionnaire de la linguistique*, P. 323

La terminologie est souvent normalisée et codifiée dans des glossaires, des dictionnaires, des encyclopédies, des vocabulaires techniques ou des lexiques. Ces sources de référence permettent de clarifier la signification des termes, de fournir des définitions précises et des exemples d'utilisation, et de maintenir une cohérence dans l'usage des termes techniques, elle est étudiée en linguistique, en lexicologie et en traduction, et elle est utilisée dans de nombreux domaines, tels que la médecine, la technologie, le droit, l'ingénierie, la finance, la chimie, la biologie, etc.

1.3. Le terme et le concept

1.3.1. Le terme

Le terme est l'objet central de la terminologie, c'est à la fois un élément linguistique et un élément de connaissance puisque il porte en lui-même une information et un savoir d'un domaine ou d'une discipline. Il est considéré comme l'unité signifiante constituée d'un mot (terme simple) ou de plusieurs mots (terme complexe), qui désigne une notion de façon univoque à l'intérieur d'un domaine.¹¹

En somme, les termes sont des unités lexicales dont le sens est envisagé par rapport à un domaine de spécialité, c'est-à-dire un domaine de la connaissance humaine, souvent associé à une activité socioprofessionnelle. Par exemple, vaccination, système nerveux central, dure-mère sont des termes de médecine ; essieu, arbre à came, pneu radial sont des termes de mécanique automobile ; et logiciel, système d'exploitation et souris sont des termes d'informatique. Les termes constituent donc un sous-ensemble du lexique d'une langue qui se distinguent formellement des autres unités linguistiques (morphèmes, syntagmes, phrases, etc.) sur le plan sémantique, ils résultent de l'association d'une forme linguistique et d'un sens lexical.¹²

1.3.1.1. Les types de termes

1.3.1.1.1. Le terme simple

Le terme simple désigne les unités lexicales composées d'une seule entité graphique. Ce premier groupe comprend les termes formés d'une seule base (ex. rose, maison, clé) ainsi que les dérivés, c'est-à-dire les termes comprenant un radical et un ou plusieurs morphèmes dérivationnels (ex. illégal, anti-char, micro-ordinateur).

¹¹ DUBOIS & al, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1994. p. 480.

¹² Marie-Claude L'Homme « la terminologie : principes et techniques » Pu Montréal, 2004, p. 21

1.3.1.1.2. Le terme complexe

Le terme complexe est utilisé pour désigner les termes constitués de plusieurs entités graphique séparées par des blancs ou par un trait d'union ou une apostrophe (ex. maître-nageur, serre-joint).

Les termes complexes ont souvent un sens compositionnel, c'est-à-dire qu'on peut en comprendre le sens en cumulant les sens des unités simples qui les composent.

1.3.2. Le concept

Selon le dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage de J. Dubois :

« On donne le nom concept à toute représentation symbolique, de nature verbale, ayant une signification générale qui convient à toute une série d'objets concrets possédant des propriétés communes ».

Donc le concept est une connaissance, une idée, un contenu de pensée, qui lorsqu'il est appliqué à un objet, peut former une proposition.

Conclusion

Nous avons présenté dans ce premier chapitre, quelques notions théoriques dans lesquelles s'inscrit notre travail de recherche en définissant les concepts de base, notamment la langue générale, la langue de spécialité et le français du tourisme, qui serviront dans notre étude.

Chapitre II

Autour des adjectifs

Introduction

Étant donné que le centre de notre recherche portera sur l'adjectif, nous proposons dans ce second chapitre de dresser un inventaire général des adjectifs du français sous l'angle de leur propriété morphologique et sémantique.

2.1. L'adjectif

Sur le plan étymologique et selon le Dictionnaire Encyclopédique Larousse, l'origine du mot « adjectif » remonte au " *latin* *adjectivum* [*nomen*] « nom qui s'ajoute à »¹

Sur le plan fonctionnel, le Dictionnaire Larousse Encyclopédique présente cette partie du discours comme étant « *Un mot qui qualifie ou détermine le substantif auquel il est joint* »², à cela ajoute Gardes Joëlle : « *Les adjectifs constituent la deuxième catégorie d'éléments qui accompagnent le nom* »³. A partir de ces définitions, nous pouvons constater que l'adjectif est un mot additionnel au nom, qui a pour but d'en exprimer une qualité ou en déterminer le sens.

2.2. L'adjectivation

Selon Dubois : « *On appelle adjectivation la transformation qui convertit un syntagme prépositionnel (préposition suivie d'un syntagme nominal) en un syntagme adjectival ou en un adjectif. Soit la phrase : L'industrie de France doit exporter. Si le syntagme prépositionnel de France est converti en un syntagme adjectival français par la transformation adjectivale, ou adjectivisation, on obtient la phrase transformée : L'industrie française doit exporter.* »⁴

En étymologie, le mot adjectivation est dérivé d'adjectiver, avec le suffixe -ation. En linguistique, c'est le processus de transformation d'un nom en adjectif, généralement par apposition comme "pilote" dans "projet pilote"⁵.

Selon le grammairien Lévy :

« *C'est l'opération qui consiste à fournir, ou à rappeler, au co-énonciateur des renseignements propres au groupe nominal* »⁶

Lévy ajoute encore les notions suivantes : ⁷

¹ LAROUSSE, *Dictionnaire encyclopédique*, Paris : Larousse /VUEF, 2002, p.19.

² LAROUSSE, op.cit., p.18.

³ GARDES-TAMINE, Joëlle, *La grammaire, 2/syntaxe*, Paris : Armand Colin, 1990, p.120.

⁴ DUBOIS, Jean, op.cit. p.48.

⁵ <https://la-conjugaison.nouvelobs.com/definition/adjectivation.php> , consulté le 5 mai 2023

⁶ LÉVY, Maurice, *Grammaire du français : Approche énonciative*, Ed. Ophrys, Paris, 2000, P. 81.

⁷ Ibid., 2000, P.81.

a) Le nom :

Est le support sémantique central du groupe nominal.⁸

b) Le déterminant :

Est porteur de renseignements importants tels que les opérations sur les classes, le genre, le nombre, la quantité, la qualité, la relation d'appartenance, de localisation.⁹

c) Le qualificatif :

Joue le rôle de repère sans lequel un message pourrait être souvent ambigu ou incomplet. Il ajoute au Groupe Nominal une détermination supplémentaire que la situation, du contexte ou le déterminant ne fournissent pas¹⁰. Nous pourrions déduire, que ces trois notions appartiennent au groupe nominal.

2.2.1. Verbe – adjectif (participe présent, participe passé) :

Les adjectifs verbaux résultent d'une dérivation dite « impropre », nous citons les adjectifs issus des participes présents et des participes passés. Ce sont d'après RIEGEL (et alii) :

*"Des participes présents qui ont acquis toutes les propriétés de l'adjectif qualificatif : ils sont variables en genre et en nombre, s'accordent avec le nom, sont affectés par le degré d'intensité et de comparaison et s'emploient comme attributs [...] complètement adjectivés, ils ont par rapport au nom le fonctionnement d'un adjectif ordinaire"*¹¹

Anne Abeillé ajoute :

*« En français, les participes passés ou passifs peuvent être considérés comme une catégorie mixte, qui partage simultanément certaines propriétés des verbes et certaines propriétés des adjectifs. »*¹²

Nous énumérons les exemples suivants :

- 1) Une statue élevée.
- 2) Un courage impressionnant.

¹⁰ Ibid., 2000, P.81.

¹¹ RIEGEL M., PELLAT, J-C., RIOUL R., *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF, 3e éd. 2005, p 185

¹² Abeille, Anne, Annie Delaveau et Danièle Godard (2007), « Grande Grammaire du Français : Principes de construction. » Revue roumaine de linguistique LII (4), 403–419.

2.1.2. Noms – adjectifs (conversion) :

Selon Dubois¹³ :

« On appelle conversion la transformation d'une catégorie en une autre à l'aide de morphèmes grammaticaux ; ainsi, on dira qu'il y a conversion du nom en adjectif dans le cas d'addition du suffixe »

Toutefois, la conversion du nom en adjectif doit être distinguée de la composition ; la liberté d'occurrence permet de distinguer un timbre-poste (composé) et un moment clé : clé adjectivé peut qualifier mouvement, décision, etc. Cette conversion tend à se répandre (être rock, être montagne, etc.)

Cependant, les adjectifs convertis peuvent également résulter de noms réduits par métaphore à leur(s) propriété(s) : il est tarte, vache, etc. ; de noms employés indifféremment comme noms et adjectifs (il est joueur, menteur), d'expressions nominales (elle est vieille France, ce vin est bon marché). Il peut s'agir aussi d'expressions prépositionnelles dénotant une propriété ou un état : il est de bonne humeur, en colère, etc. ¹⁴

Ex :



2.3. Les types d'adjectifs

En grammaire, on appelle adjectif (anciennement nom adjectif) une nature de mot qui s'adjoint au nom au sein d'un syntagme nominal pour exprimer une qualité (adjectif qualificatif), une relation (adjectif relationnel) ou pour permettre à celui-ci d'être actualisé au sein d'une phrase (adjectif déterminatif)

2.3.1. Adjectifs qualificatifs

Un adjectif qualificatif est un mot qui est variable et permet de caractériser un objet ou une personne. Il peut par exemple exprimer une qualité ou une manière d'être. Un adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie.

Le grammairien LÉVY définit l'adjectif qualificatif comme suit :

¹³ Dubois, Jean, op.cit. p.120.

¹⁴ [Grammaire : l'adjectif \(etudes-litteraires.com\)](http://etudes-litteraires.com), consulté le 5 mai 2023

« C'est l'élément qui fait référence aux qualités propres du nom qu'il sert à repérer, que ces qualités soient en rapport avec l'extralinguistique ou imaginées par l'énonciateur »¹⁵

GREVISSE définit l'adjectif qualificatif comme suit :

« L'adjectif qualificatif exprime une manière d'être, une qualité de l'être ou de l'objet désigné par le nom auquel il est joint »¹⁶

Nous citons l'exemple suivant :

1) Un livre utile

2.3.1.1. Adjectif épithète

Selon le Dictionnaire Didactique de la Langue Française, l'épithète est définie comme ce qui suit :

*" En grammaire « la fonction » épithète est exercée par un adjectif ou un participe passé subordonner au nom et placé dans sa proximité immédiate "*¹⁷

L'adjectif épithète fait partie du substantif nominal, dans la proportion où il qualifie un substantif sans l'intermédiaire d'un verbe.

Ex : un voyage *formidable*.

Toutefois, le temps du verbe formant le syntagme verbal n'influe en aucun cas sur la relation entre l'adjectif épithète et le substantif auquel il est rattaché.

Ex : "Ce *jeune* soldat s'est blessé au pied."

Comme nous l'avons cité au-dessus, l'épithète est étroitement liée au substantif auquel elle se rapporte sans l'intermédiaire d'un verbe, nous ajoutons qu'on ne peut insérer un complément du nom ni une relative entre l'épithète et le substantif, à l'exception de certains cas ; PELLAT (et alii) trouvent que :

*« De tous les modificateurs, c'est l'adjectif en position d'épithète qui apparaît le plus étroitement uni au nom. Il ne peut en être séparé ni par un complément du nom ni par une relative (la réponse **négative** de Pierre / *la réponse de Pierre **négative** – le livre **sulfureux** dont tout le monde parle / *le livre dont tout le monde parle **sulfureux**) à moins que l'autre modificateur ne forme avec le nom une unité lexicale codée (un **match de tennis** interminable) ou un nom composé de discours (le **briquet qui tue** de James Bond) »*¹⁸

Il est impératif de noter que l'épithète peut ne pas être rattachée immédiatement au substantif qu'elle qualifie, elle peut en être détachée, dans ce cas on dira qu'elle est mise en apposition.

¹⁵LÉVY, Maurice, *Grammaire du français : Approche énonciative*, op. cit., P. 82.

¹⁶GREVISSE, Maurice, *Le petit Grevisse. Grammaire française*, Ed. De Boeck, 31ème édition, Bruxelles, 2005, P. 88.

¹⁷POUGEOISE, Michel, *Dictionnaire Didactique de la langue française*, Paris : Armand Colin /Masson, 1996, p.187.

¹⁸RIEGEL M. (et alii), op.cit., p.180.

2.3.2.2. Adjectif apposé

Étymologiquement, l'apposition vient du latin signifiant " *position à côté de* " ¹⁹. On dit qu'un adjectif est apposé ou mis en apposition lorsque l'information que l'adjectif y apporte n'est pas principale dans le propos [...] la relation de dépendance au support substantif se manifeste par les marques morphologiques de l'accord. Cette prédication se réalisant en l'absence de verbe médiateur, on peut considérer que la pause qui en est le marqueur, en l'occurrence, la virgule. Puisque le phénomène de l'apposition, on le sait, caractérise le code écrit, et n'apparaît guère dans l'oral spontané. ²⁰

Sémantiquement et syntaxiquement parlant, tout comme l'épithète, l'adjectif mis en apposition n'est pas nécessaire à la construction de la phrase, il reçoit les marques du genre et du nombre du substantif auquel il se rapporte. De même, l'apposition est considérée comme un second prédicat exprimé sans un intermédiaire verbal, marqué par une pause rarement apparente à l'oral, alors qu'elle est reconnaissable à l'écrit par la virgule. En vue d'illustrer cette définition, nous proposons ces phrases :

Ex : *Satisfaits*, les spectateurs applaudissaient à la fin du spectacle.

Ex : Marie, *furieuse*, quitta le bureau.

Concernant la formation de l'adjectif apposé, on peut dire qu'elle est : « *considérée comme issue d'une relative appositive, elle-même séparée de l'antécédent par une pause [...] Pour obtenir l'adjectif apposé on supprime le pronom relatif et verbe être* » ²¹

Si nous appliquons cette construction sur la troisième phrase nous aurons :

Ex : Marie, [qui était] *furieuse*, quitta le bureau.

Nous rappelons que l'adjectif apposé est considéré comme une épithète détachée, ceci est confirmé dans le Dictionnaire Didactique de Langue Française dans ce qui suit :

« *Il est donc préférable de parler d'épithète détachée (plutôt que d'apposition) lorsqu'un adjectif qualificatif est « déplacé » et éloigné du nom d'une façon ou d'une autre (placé en tête de phrase ou isolé entre deux virgules comme une proposition incise.* » ²²

2.3.2.3 Adjectif attribut

Tout adjectif qualificatif rattaché au sujet ou au complément d'objet par l'intermédiaire d'un verbe, est appelé attribut. Il appartient, alors, au groupe du verbe et dépend soit du groupe du

¹⁹RIEGEL M. (et alii), op.cit., p.190.

²⁰NOAILLY, Michèle, *L'adjectif en français*, Paris : Ophrys, 1999, p.24.

²¹DUBOIS, Jean, LAGANE, René, *La nouvelle grammaire du français*, Canada : Larousse, 1988, p.106.

²²POUGEOISE, M., op.cit., p.30.

nom sujet, soit du groupe du nom complément d'objet. Il est appelé ainsi parce qu'il sert à attribuer une qualité donnée au substantif.

GREVISSE définit l'attribut comme suit : « L'attribut est le mot ou groupe de mots exprimant la qualité, la nature, l'état, qu'on rapporte, qu'on attribue au sujet ou au complément d'objet par l'intermédiaire d'un verbe »²³

Les verbes intermédiaires qui précèdent les adjectifs attributs sont appelés « copule », et sont classés comme suit :

- **Être, paraître, devenir, rester, sembler...etc.** Dans ce cas, l'adjectif reçoit les traits caractéristiques du sujet, et on dira qu'il en est l'attribut dont la présence est nécessaire à la grammaticalité de la phrase.

Ex : Pierre semble **triste**

- **Croire, estimer, trouver, laisser, rendre...etc.** Là, l'adjectif dépend du complément d'objet direct, il s'agit alors d'un adjectif attribut du complément d'objet.

Ex : Ne **laissons** pas les fenêtres **ouvertes**

- En effet, les verbes « *rendre* » et « *laisser* » peuvent être remplacés par « *faire que* » ou « *permettre que* ».

Ex : Un virus **rend** le texte *indéchiffrable*.

2.3.3. La phrase adjectivale

Une phrase adjectivale est une phrase qui ne se base pas sur un verbe conjugué mais sur un adjectif. Une phrase adjectivale est donc une phrase non verbale dont le pilier est un adjectif.

Ex : Magnifique !

BREKS (M.) définit la phrase adjectivale comme suit :

*« La phrase adjectivale est une phrase non verbale qui n'a pas de fonction syntaxique dans le contexte linguistique et dont le constituant principal est un adjectif suivi ou non d'une expansion propre à la classe grammaticale de l'adjectif »*²⁴

Nous citons les exemples suivants :

- 1) Excellent !
- 2) Parfait ce décor !

²³ GREVISSE, Maurice, *Le petit Grevisse. Grammaire...* op. cit., P. 45.

²⁴ BRECKS, M., *Grammaire française*, Ed. Duculot, 2ème édition, Bruxelles, 1996, P.135

2.4. La morphologie

2.4.1. La morphologie adjectivale

Afin d'encercler la définition de la morphologie, nous tâcherons de la traiter sur les plans : étymologique et linguistique.

En étymologie l'origine du mot « morphologie » remonte au grec « *morphé-logos* » « science des formes »²⁵

En d'autres termes, la morphologie est d'après son origine étymologique la discipline qui traite de l'aspect formel.

En grammaire traditionnelle, « la morphologie est l'étude des formes des mots (flexion et dérivation), par opposition à l'étude des fonctions ou syntaxe. »²⁶

En linguistique, la morphologie est définie comme étant " *La partie de la grammaire qui étudie la forme des mots et les variations de leurs désinences* " ²⁷. De cette définition nous pouvons déduire que la morphologie est une branche de la grammaire qui se propose d'étudier les mots sur le plan formel, ainsi que les variations que subissent leurs désinences.

De plus, le Bon Usage l'a définie comme telle : « *la morphologie étudie les morphèmes ou éléments variables dans les mots.* » ²⁸

Nous concluons des deux définitions, que la morphologie est une discipline qui constitue une branche de la grammaire, elle traite de la forme des mots, en étudiant leurs structures internes (c'est à dire les variations des morphèmes).

Comme toute démarche, la démarche morphologique se base sur des principes bien précis ; nous proposons de les délimiter pour mieux élucider l'application de cette approche sur notre corpus lors de l'analyse des données.

2.4.1.1.Principes de la démarche morphologique

On s'accorde à dire que le mot est l'unité linguistique étudiée par la morphologie.²⁹Cependant, nous pouvons trouver des mots divisibles en d'autres segments plus petits, nous citerons par exemple :

²⁵ DUSSOUCHET, J.J, *Cours primaire de grammaire française*, Paris : Hachette, 1907, p.15.

²⁶ Dubois Jean, op.cit. p 344

²⁷ LAROUSSE, op.cit., p 1043

²⁸ GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage*, Louvain : Duculot, 14e édition revue par A. GOOSSE (version électronique), 2008, p.15.

Inopportun = in + opportun

Métisse = médis + [s] e (pour la prononciation du [s] entre deux voyelles)

Ces parties (in + opportun / médis + [s] e) qui ont une forme et un sens sont appelées "**morphèmes**" définis comme : « *les unités minimales de signification* »³⁰. Nous ajoutons que le contenu porté par les morphèmes leur permet d'avoir une valeur grammaticale ou une existence sémantique. André MARTINET distingue deux sortes de monèmes³¹:

Les lexèmes et les morphèmes grammaticaux qui sont définis comme ce qui suit :

« *Les morphèmes qu'on peut trouver dans un dictionnaire s'appellent des **morphèmes lexicaux** ou des **lexèmes**, et ceux dont le signifié est l'expression d'une catégorie grammaticale sont appelés des **morphèmes grammaticaux** ou **grammèmes**.* »³²

2.4.1.2. Types de morphologie

a. La morphologie lexicale :

« *La morphologie lexicale est la composante de la grammaire qui assure la combinaison des éléments significatifs au sein des mots formant le lexique* »³³. Il est à préciser que la formation des mots complexes est faite par le recours à deux procédés combinatoires : il s'agit de la **composition** (création d'un nouveau mot à partir de deux morphèmes indépendants ou libres) et la dérivation (réalisée par l'ajout -au moins- d'un morphème lié à un morphème libre).

b. La morphologie flexionnelle :

« *Traite des variations de la forme des mots selon les catégories grammaticales (le genre, le nombre, la personne...etc.)* »³⁴

« *La morphologie flexionnelle, qui se situe du côté de la morphosyntaxe, concerne : la variation en genre et en nombre de l'adjectif et du substantif, appelée traditionnellement la flexion nominale ; • la variation en personne, temps, mode et aspect des verbes, appelée traditionnellement la flexion verbale.* »³⁵

« *Quand un mot contient un morphème grammatical, on parle de forme fléchie, et on le traite dans la partie de morphologie qui s'occupe de la flexion. Ceci explique que les morphèmes*

²⁹SIOUFFI, Gilles et RAEMDONCK, Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Rosny : Bréal, 1999, p.44.

³⁰LAROUSSE, op.cit., p.1043.

³¹D'où l'existence de deux types de morphologie (lexicale et grammaticale). MARTINET utilise le terme monème au lieu de morphème.

³²RÜHL, Marco, *Linguistique pour germanistes : une tentative de médiation entre la tradition française et la tradition allemande de l'étude de la langue allemande*, Paris : ENS éditions, 2000, p. 60.

³³ZRIBI-HERTZ, Anne, *L'anaphore et les pronoms: une introduction à la syntaxe générative*, Paris : Presses Universitaires du Septentrion, 1996, p.14.

³⁴RIEGEL, M., PELLAT, J-C., RIOUL, R., op.cit. p 531

³⁵Jean-Pierre Cuq, *Dictionnaire De Didactique Du Français Langue Etrangère Et Seconde*, CLE International, S.E.j.E.R, Paris, 2003, p. 170.

grammaticaux dépendants soient aussi appelés morphèmes flexionnels et qu'ils constituent la morphologie flexionnelle. »³⁶

Compte tenu de cette acception, nous constatons que l'objet d'étude de ce type de morphologie n'est plus les morphèmes lexicaux mais plutôt les morphèmes dits grammaticaux.

2.4.1.3. Entre affixation et composition :

D'un point de vue morphologique, les adjectifs du français sont des lexèmes simples ou bien des lexèmes complexes, formés par l'un des procédés morphologiques suivants : affixation (suffixation, préfixation) et composition

- a. **La suffixation** : elle constitue le principal procédé morphologique permettant de créer de nouvelles unités adjectivales en se combinant avec des bases.

Base + Suffixe = mot dérivé

Exemple :



- b. **La préfixation** :

Ce procédé consiste à développer une nouvelle unité lexicale en ajoutant un préfixe au début d'un mot préexistant. Les schémas suivants présenteront la combinatoire des préfixes

Préfixe + base = mot dérivé

Exemple :



³⁶ DELBECQUE Nicole, *Linguistique cognitive : Comprendre comment fonctionne le langage*, De Boeck Duculot, 2e éd., 2006, p 80.

c. Composition adjectivale :

« On prend le terme de « composition » dans un sens très restrictif : quand les adjectifs (ou les substantifs), mis côte à côte sur le même plan syntaxique, se composant entre eux pour former une nouvelle unité, sans considération à priori des effets de sens que va créer cette relation asyndétique »³⁷

A la lueur de cette citation, la composition adjectivale consiste à former de nouvelles unités lexicales à partir de plusieurs adjectifs ou substantifs préexistants se combinant sur un même plan syntaxique. Cette combinaison est marquée par un trait d'union (parfois par un espace).

Ex 1 : franco-italien

Ex2: bleu foncé

2.4.2. La sémantique

2.4.2.1. La sémantique adjectivale

La sémantique est une branche de la linguistique qui étudie les signifiés, ce dont on parle, ce que l'on veut transmettre par un énoncé, soit l'ensemble des processus concourant à la construction d'un sens dans la communication (langagière particulièrement). Le support de la sémantique, la syntaxe, concerne pour sa part le signifiant, sa morphologie, sa langue, sa graphie, sa grammaire, etc. ; c'est la forme de l'énoncé.

En particulier, la sémantique possède plusieurs objets d'étude :

La signification des mots, simples ou composés ;

Les rapports de sens entre les mots (relations d'homonymie, de paronymie, de synonymie, d'antonymie, de polysémie, d'hyperonymie, d'hyponymie, etc.) ;

La distribution des actants au sein d'un énoncé ;

Les conditions de vérité d'un énoncé ;

L'analyse critique du discours ;

La pragmatique, en tant qu'elle est considérée comme une branche de la sémantique.

Les descriptions.

La sémantique se distingue aussi de la pragmatique en ce que la pragmatique s'intéresse au sens en contexte, alors que la sémantique a pour objet d'étude le sens, en faisant abstraction du contexte (bien que la frontière entre sémantique et pragmatique puisse être floue).

³⁷ NOAILLY, Michèle, op.cit. p. 43

2.4.2.2. La sémantique de l'adjectif :

Bien que les adjectifs forment, globalement, une famille syntaxique plus ou moins stabilisée en langue, leur interprétation sémantique les distingue quant à leur interprétation et à leur participation au sens de l'énoncé, et cela peut dès lors avoir, ponctuellement, des effets sur leurs syntaxes. Certaines de ces familles ne sont pas, du reste, identifiées constamment par les grammaires : plusieurs traditions terminologiques s'affrontent. Nous ne rentrerons pas dans le détail des discussions concernant ces éléments, et nous ne proposerons ici qu'un panorama surplombant les catégories les plus fréquemment distinguées.

Quelle que soit sa catégorie sémantique cependant, l'adjectif, et notamment l'adjectif épithète, permet de restreindre l'extension du nom, c'est-à-dire le nombre d'objets du monde potentiellement déterminé par le syntagme nominal, en augmentant son intention, soit les propriétés inhérentes à ce mot ou ce syntagme. Les adjectifs partagent, se faisant, ce rôle avec d'autres outils de détermination référentielle, dont les déterminants en eux-mêmes, les compléments du nom, les subordonnées relatives adjectives, et ainsi de suite. Ainsi, si le groupe nominal **un chat** est susceptible de renvoyer à l'intégralité des animaux dénotés par la classe « chats », l'ajout d'un adjectif, **un chat noir**, isole une sous-catégorie de cette classe ; **un petit chat noir**, une sous-catégorie de cette sous-catégorie ; et ainsi de suite.

On observera aussi que les groupes adjectivaux complétés par un groupe prépositionnel, sont toujours postposés au nom.

Au-delà de cette exception cependant, on observe dans le placement de l'adjectif davantage de tendances que de contraintes. Ainsi, on observera que le poids de l'adjectif, en termes de syllabes, détermine des tendances d'emploi : les adjectifs courts, mono- ou bisyllabiques, ont tendance à être antéposés, alors que les adjectifs longs, ou une énumération ou coordination de ceux-ci, tendent à être postposés. Il s'agit ici davantage d'une tendance prosodique propre du français qu'une contrainte syntaxique : le français est dit « à cadence majeure » et l'on tend donc à organiser les groupes syntagmatiques en repoussant les éléments massifs en fin de séquence.

Ex : Un *long* repas.

Ex : Un repas *long, pantagruélique et lucullutien*.

On observera néanmoins que certains adjectifs épithètes exigent une postposition. Ceux-ci étant déterminés par leur sens, nous les évoquerons lors de notre parcours des catégories sémantiques de l'adjectif.

Ex : Une voiture *présidentielle*

Ex : Une *présidentielle* voiture

- *Adjectif attribut* :

Un adjectif attribut se rapporte à un substantif par l'intermédiaire d'une relation attributive, par l'intermédiaire d'une copule, d'un verbe d'état ou d'une construction attributive, bien que, parfois, cette relation ne soit pas explicitement traduite par un verbe. Selon la fonction que l'on peut, comme la coordination permet de créer des structures coplanaires, multiplier les conjonctions entre les éléments et ce même si l'effet de polysyndète paraît maladroit.

Ex : Ivre, l'homme menaçant et colérique s'approcha.

Ex : L'homme menaçant, *ivre*, et colérique s'approcha.

Ex : L'homme *menaçant et ivre et colérique* s'approcha.

Certaines occurrences seront néanmoins indécidables : cette indétermination peut cependant être l'objet d'un jeu stylistique ou littéraire.

2.5. Lexique et lexicologie

2.5.1. Lexique

Le lexique est l'ensemble des mots qu'une langue met à disposition des locuteurs. Selon JEAN DUBOIS le mot lexique, désigne « *l'ensemble des unités formant le vocabulaire, la langue d'une communauté, d'une activité humaine, d'un locuteur, etc.* »³⁸ A ce titre lexique entre dans divers systèmes d'opposition selon la façon dont est envisagé le concept.

ALISE LEHMANN et FRANCOISE MARTIN-BERTHET (2013) désigne sous le terme 'lexique' :

« *L'ensemble des mots d'une langue constitue son lexique. Cet ensemble est structuré par des relations entre ses unités, il se diversifie selon un certain nombre de variables* ». La lexicologie prend en charge la classification des unités qui constituent le lexique et la description des relations entre ces unités. En effet, le lexique n'est pas seulement une simple liste que nous ordonnons par ordre alphabétique, mais il s'organise aussi sur deux plans, le sens et la forme.

³⁸DUBOIS, Jean, op.cit. p.282

2.5.2. La lexicologie

La lexicologie est une science relativement récente, qui étudie les unités lexicales, les mots et les syntagmes figés d'une langue. Elle a pour objet l'étude scientifique du lexique. D'après MEL'CUK et al.³⁹, « la lexicologie est une discipline théorique qui a pour objet l'étude générale du lexique ». En effet, nous pouvons distinguer la lexicologie au sens restreint et au sens plus large :

Dans le sens restreint, la lexicologie est considérée comme une branche de la sémantique structurale, c'est-à-dire qu'elle a une relation avec la sémantique qui a pour objet l'étude du sens des unités lexicales. En revanche, dans le sens plus large, elle s'intéresse également à la forme des unités lexicales et même aux relations existantes entre le lexique et la syntaxe.

Cependant, le lexique est situé au croisement des autres parties de la linguistique, la phonologie et la morphologie pour la forme des mots, la sémantique pour leur signification.

La lexicologie a pour tâche d'inventorier les unités qui constituent le lexique, et de décrire les relations entre ces unités. Elle ne s'attache pas seulement à l'unité de mot, elle s'efforce de décrire également l'organisation du lexique. Rappelons que le lexique peut être défini en tant qu'ensemble de mots et de locutions figées d'une langue.

Selon Alain Polguère la lexicologie est définie comme « branche de la linguistique qui étudie les propriétés des unités lexicales de la langue, appelées, lexies ». La lexie est une unité lexicale de base de la lexicologie, élément de base de la connaissance lexicale.

Conclusion

Au cours de ce chapitre, nous avons essayé de répertorier les différents types d'adjectifs illustré avec des exemples, de définir la notion d'adjectivation, du lexique, de la sémantique et la de lexicologie où nous avons présenté leurs constituants.

³⁹ Igor A. Mel'cuk, André Clas, et Alain Polguère, Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire, Edition Duculot, 1995, P. 256.

Chapitre III

Analyse morphosémantique des adjectifs

Introduction

Ce troisième et dernier chapitre est consacré à l'analyse morphologique et sémantique des adjectifs qualificatifs du français du tourisme dans l'émission télévisée « échappées belles » diffusée sur France 5. Dans une première partie du chapitre nous optons pour une analyse de l'aspect morphologique de quarante-deux adjectifs qualificatifs recueillis de deux épisodes de l'émission. Dans cette analyse, nous allons dans un premier temps les diviser en adjectifs qualificatifs simples et composés, ces derniers seront par la suite classifiés selon leur nature (adjectif qualificatif, affixé, ou composé), puis nous ferons l'étude de leur fonction (épithète, attribut du sujet ou apposition), et nous en déterminerons la racine.

Méthodologie de la recherche

1. Choix et motivation

L'aspect descriptif que partage les adjectifs qualificatifs et le genre d'émission que nous avons choisi à analyser a été d'un appui considérable dans le choix de notre étude et notre corpus.

En effet, l'émission en question est l'une des meilleures dans son domaine, elle existe depuis plus de 17 ans, son but ultime est de faire découvrir et décrire aux téléspectateurs des destinations en France et à l'international, des images et des rencontres originales, tout en se référant à des adjectifs qualificatifs.

Le choix des deux épisodes, celle d'« un été en Algérie » et « le sud algérien » a été fait comme une évidence, parce qu'on trouvera guère un pays aussi beau à visiter et à décrire que l'Algérie.

Aussi, l'adjectif a souvent été dépouillé et continué de l'être par les linguistes et les grammairiens, de par sa catégorie, du genre, du nombre et surtout de la position variée qu'il occupe, sans oublier bien évidemment sa fonction dans des contextes.

2. Méthodologie de travail :

A travers ce travail nous visons dans un premier temps de mener une écoute attentive de notre corpus, nous en découlerons la liste des adjectifs qualificatifs utilisés, pour entamer par la suite l'analyse morphologique qui nous déterminera la nature, la fonction et la racine de chacun d'entre eux, ainsi que le taux utilisé de chaque type.

Avant de procéder à l'analyse sémantique, nous classons dans des catégories les adjectifs qui renvoient aux pratiquement le même sens, et nous les définirons une par une, pour ensuite les insérer dans un diagramme, qui nous aidera à déduire des résultats finaux.

3.1. Analyse morphologique des adjectifs qualificatifs

3.1.1. Classification des adjectifs qualificatifs entre simples et composés

Le tableau ci-dessous divise les adjectifs collectés en deux colonnes : simples et composés.

Adjectifs qualificatifs simples	Adjectifs qualificatifs composés
Emouvant, perpétuel, insoupçonné, mythique, haussmanniens, mauresques, exotique, emblématique, contemporain, écartelés, persane, archéologique, phénicien, somptueux, endémiques, arborescent, impressionnant, authentique, pionnière, nomades, gigantesque, archéologiques, Touaregs, sahariennes, perfectionnés, envoutant, façonné, désertique, fabuleux, préhistorique, culturelle, hoggarien, arides, farouche, magique,	Arabo-musulman, gréco-romain, extraordinaire, bienveillant, transsaharienne, hors du commun, sous-marine

Tableau n°01 : classification des adjectifs simples et composés

Analyse :

Le tableau ci-dessus regroupe les adjectifs collectés durant notre analyse du corpus. Nous les avons classé en deux colonnes ; la première a été consacré aux adjectifs qualificatifs simples, quant à la deuxième, elle comporte ceux composés. L'ensemble de ces adjectifs sera classifié, dans le prochain tableau, selon leur nature d'appartenance.

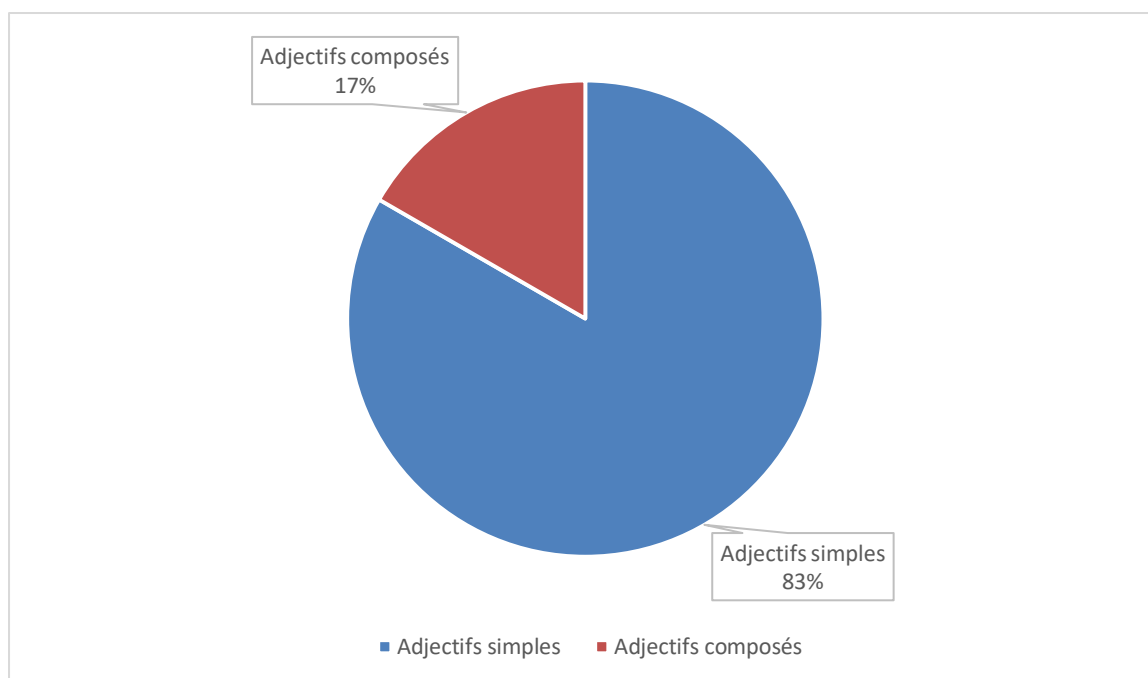


Figure n°01 : pourcentage des adjectifs qualificatifs simples et composés.

Commentaire :

D'après l'interprétation du diagramme circulaire, on constate que les adjectifs simples représentent un pourcentage nettement plus élevé (83%) que celui des adjectifs composés (17%).

3.1.2 Classification des adjectifs qualificatifs selon leur nature (catégorie grammaticale)

Ce deuxième tableau classifie les adjectifs selon leur nature. Il est composé de trois colonnes, la première comporte la nature des adjectifs qualificatifs à savoir : les adjectifs dérivés de verbes, ou de noms, les adjectifs composés et les adjectifs par affixation. La deuxième colonne sera consacrée aux adjectifs qualificatifs une fois classifiés, la troisième est quant à elle dédiée au nombre des adjectifs de chaque nature.

La nature des adjectifs	Les adjectifs	Le nombre
Adjectifs qualificatifs	Perpétuel, contemporain, endémiques, arborescent, bienveillant, gigantesque, farouches	7

Verbes-adjectifs (participe passé, participe présent)	Emouvant, insoupçonné, Écartelés, impressionnant, perfectionnés, façonné, envoutant	7
Noms- adjectifs(conversion)	Contemporain, persane, phénicien, pionnière, nomades, Touaregs, sahariennes, hoggarien	8
Adjectifs composés	Arabo-musulman, gréco- romain, extraordinaire, bienveillant, transsaharienne, hors du commun, sous-marine	7
Adjectifs affixés	Insoupçonné, mythique, haussmanniens, mauresques, exotique, emblématique, archéologique, authentique, désertique, préhistorique, magique, somptueux.	12

Tableau n°02 : classification des adjectifs collectés des deux épisodes selon leur nature

Analyse :

Après avoir réparti les adjectifs de notre corpus regroupés dans le tableau N°1, nous notons que :

- Les adjectifs qualificatifs (simples) sont au nombre de 7 sur un total de 42 adjectifs.
- Les verbes-adjectifs représentent un nombre de 7 sur un total de 42 adjectifs.
- Les noms-adjectifs constituent un nombre de 8 sur un total de 42 adjectifs.
- Les adjectifs composés représentent un nombre de 7 sur un total de 42 adjectifs.
- Les adjectifs affixés sont classés en première position avec un nombre de 12 sur un total de 42 adjectifs.

À partir du tableau ci-dessus où nous avons classé les adjectifs selon leur nature, nous avons donc élaboré le diagramme circulaire suivant :

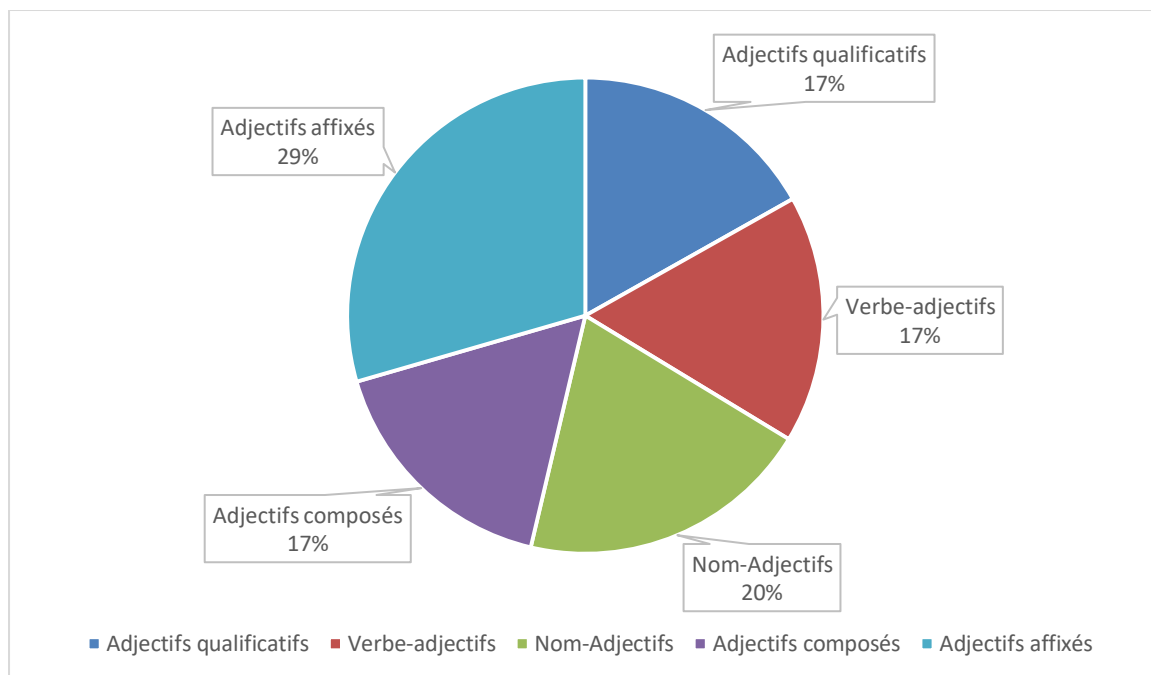


Figure n°02 : pourcentage des adjectifs qualitatifs collectés selon leur nature

Commentaire :

En analysant le diagramme circulaire ci-dessus, nous constatons que les adjectifs qualitatifs sont presque équitablement répartis. Nous remarquons que la catégorie grammaticale des adjectifs par affixation est la plus dominante, représentant un pourcentage de 29%, suivi des adjectifs dérivés de noms avec un pourcentage de 20%, puis, viennent les trois catégories ; qualitatifs, composés et dérivés avec un pourcentage de 17% chacune.

3.1.3. Classifications des adjectifs qualitatifs selon leur fonction

Dans le tableau qui suit, nous classons les adjectifs collectés selon leur fonction (épithète, attribut, apposé) afin de révéler la catégorie la plus fréquente :

Adjectifs épithètes	Adjectifs Attributs	Adjectifs apposés
Perpétuel, insoupçonné, mythique, haussmanniens, exotique, mauresques, arabo-musulman, emblématique, contemporain, écartelés, persane, sous-marine, archéologique, phénicien, gréco-romain, somptueux, endémiques, arborescent, farouches, authentique, transsaharienne, nomades, Gigantesque, touaregs, sahariennes, perfectionnés, façonné, désertique, préhistorique, hoggarien, arides, hors du commun	Emouvant, frappant, rude, impressionnant, pionnière, magique	Bienveillant, généreux, préhistorique, culturelle

Tableau N°03 : classification des adjectifs qualificatifs selon leur fonction

Analyse

En analysant ce tableau, nous énumérons les points qui suivent :

- La présence de la fonction épithète est la plus dominante avec un nombre de 32 adjectifs sur 42.
- Les 10 restants sont répartis entre 6 attributs et 5 apposés sur 42 adjectifs.

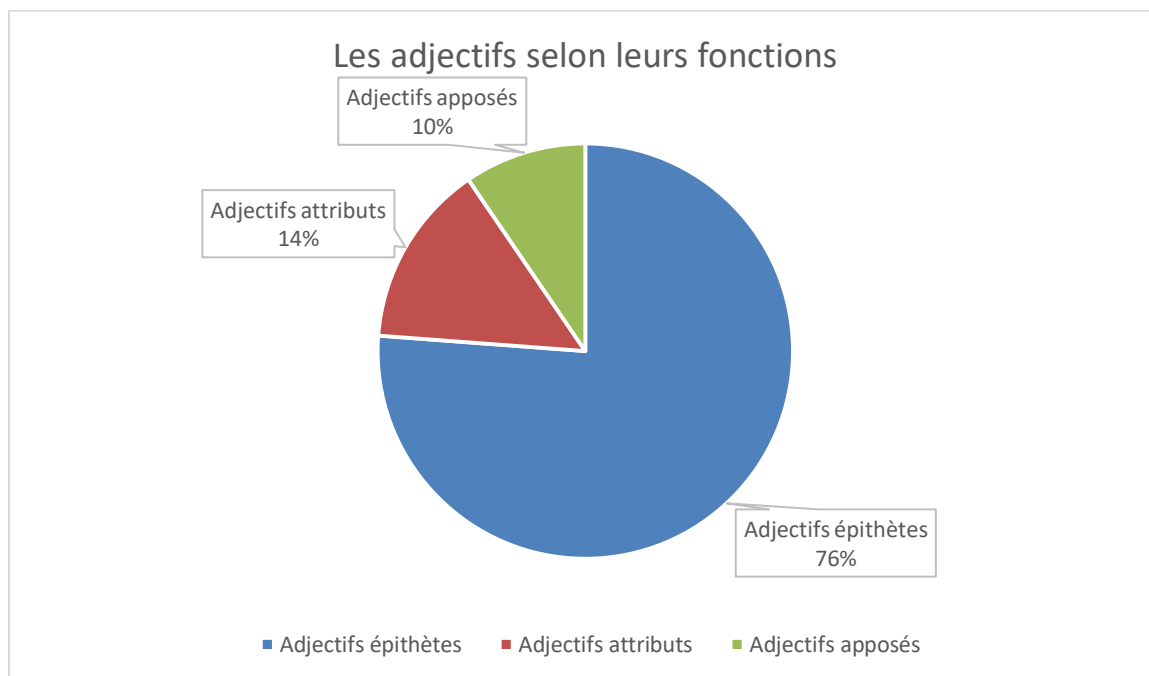


Figure N°03 : pourcentage des fonctions des adjectifs qualificatifs.

Commentaire :

Les adjectifs à fonction épithète constituent le taux le plus élevé avec 76%, suivi par 14% d'adjectifs attribut, pour qu'enfin viennent les adjectifs apposés se placer en dernier avec un taux de 10%.

3.1.2.1 Détermination de la racine des adjectifs qualificatifs :

3.1.2.1.1. Verbes-adjectifs :

Verbes-Adjectifs	Racine
Emouvant	Mouvoir
Insoupçonné	Soupçon

Impressionnant	Impression
Perfectionné	Perfection
Façonné	Façon
Envoutant	Envouter
Ecartelés	Ecarteler

3.1.2.1.2. Noms-adjectifs :

Adjectif	Racine
Contemporain	Temps
Persane	Perse
Phénicien	Phénicie
Pionnière	Pion
Nomades	Nomade
Touaregs	Touareg
Sahariennes	Sahara
Hoggariens	Hoggar

3.1.2.1.3. Adjectifs composés :

Adjectif composé	Racine
Bienveillant	Bienveillance
Arabo-musulman	Arabe / musulman
Gréco-romain	Grec / romain
Extraordinaire	Extra / ordinaire
Transsaharienne	Trans / Sahara
Hors du commun	Commun
Sous-marine	Mer

3.1.2.1.4. Adjectifs affixés :

Adjectif affixé	Racine
Mythique	Mythe
Hausmanniens	Hausmann
Mauresque	Maure
Emblématique	Emblème
Archéologique	Archéologie
Authentique	Authenticité
Désertique	Désert
Préhistorique	Histoire
Magique	Magie

3.2. Analyse sémantique des adjectifs qualificatifs

3.2.1. Classification des adjectifs qualificatifs selon leur sens

3.2.1.1. Les adjectifs qui renvoient aux populations

ARABO-MUSULMAN

Adjectif et nom

Mot souche : XVI^e siècle. Emprunté du latin Arabs, Arabis, lui-même emprunté, du grec, de l'arabe.

I. Adjectif.

Relatif à l'Arabie ; relatif aux pays dont les populations parlent l'arabe ; relatif à ces populations. Les pays arabes. La philosophie arabe. La musique arabe. La civilisation arabe. L'architecture arabe de l'Andalousie. Un cheval arabe. Chiffres arabes, les dix signes de numération introduits en Occident par les Arabes et qui ont supplanté les chiffres romains.

II. Nom.

1. Un, une Arabe, personne ne qui appartient aux peuples de langue sémitique originaires de la péninsule arabique.
2. N. m. L'arabe, une des principales langues du groupe sémitique, parlée initialement dans la péninsule arabique. L'arabe du Coran, l'arabe coranique. L'arabe classique, littéral. L'arabe dialectal.

Mot souche de « arabo-musulman »

Dérivé de musulman, avec le préfixe arabo- (« arabe »).

II. Adjectif

Arabo-musulman \a.ʁa.bo.my.zyl.mã\

1. Qui est à la fois arabe et musulman

MUSULMAN, MUSULMANE

Adj.

Mot souche : XVI^e siècle, Montsolimans. Emprunté, par l'intermédiaire du persan musulman, de l'arabe muslim, « fidèle, croyant ».

1. Qui est relatif à l'islam, propre à l'islam, religion de Mahomet. Le calendrier musulman. Une fête musulmane.
2. Qui professe la religion islamique. Subst. Un musulman, une musulmane. Les musulmans des républiques anciennement soviétiques de l'Asie centrale sont en majorité sunnites.

GRÉCO-ROMAIN, GRÉCO-ROMAINE

Adj. (pluriel Gréco-romains, gréco-romaines).

Mot souche :XIX^e siècle. Composé de gréco-, tiré du latin Graecus, « grec », et de romain.

1. Qui appartient à la Grèce et à la Rome antiques, qui leur est commun. Mythologie gréco-romaine. Le département des antiquités gréco-romaines d'un musée. Statuaire gréco-romaine, statuaire romaine inspirée par des modèles grecs.
2. MARQUE DE DOMAINE : SPORTS. Lutte gréco-romaine, variété de lutte n'admettant que les prises portées au-dessus de la ceinture et excluant clefs, coups et prises avec les jambes.

C'est un terme qui renvoie également à l'empire romain et à la mythologie grecque.

TOUAREG

(pluriel Touaregs ou Touareg)

1. Membre d'un peuple berbère traditionnellement nomade du Sahara
2. une ethnie berbère, du Sahara central et ses bordures(Algérie, Libye, Niger, Mali, Mauritanie, Tchad, et extrême nord Burkina Faso)

Il symbolise aussi la vie dans le désert, les pasteurs, les caravanes qui traversent le désert et le troc.

PERSAN, PERSANE**Adjectif**

Mot souche : XII^e siècle. Dérivé de Perse, nom géographique.

I. Adj. Relatif à la Perse, considérée dans la période s'étendant de la conquête arabe, au VII^e siècle, jusqu'à l'année 1935, où ce pays prit le nom d'Iran. Un roi, un prince persan. La littérature persane, les contes persans. « Caravane » et « divan » sont des noms d'origine persane. Les miniatures, les enluminures persanes. Broderie persane, tissu brodé de soies multicolores, souvent rehaussé de métal et de perles d'or ou d'argent. Tapis persan, tapis noué ou tissé, le plus souvent à motifs agrémentés de rangs de pampres entremêlés, dont la production connut un essor important en Perse du XVI^e au XVIII^e siècle. Par métonymie. Motif persan. Nœud persan, l'un des différents types de nœuds utilisés dans la fabrication des tapis d'Orient.

MARQUE DE DOMAINE : LINGUISTIQUE. Le persan, la plus importante des langues indo-européennes du groupe iranien, issue du moyen perse et employée aujourd'hui sous

diverses formes comme langue officielle de plusieurs pays, dont l'Iran. Le persan classique et le persan moderne. Le persan s'écrit en caractères arabes.

C'est un terme qui symbolise la civilisation persane, notamment le style architectural et les tapisseries, comme il symbolise les épices, en particulier le safran ou bien encore le caviar.

PHÉNICIEN, PHÉNICIENNE

Adjectif

Mot souche : XVIIe siècle. Dérivé de Phénicie, contrée du Proche-Orient, lui-même tiré du grec Phoïnikê, de même sens, et signifiant proprement « la Rouge », soit parce que ses habitants avaient le teint cuivré, soit parce qu'ils étaient de grands producteurs de pourpre.

Relatif à la Phénicie, nom ancien d'une région située sur la côte orientale de la Méditerranée. Une cité, une colonie phénicienne. Des inscriptions phéniciennes. L'alphabet phénicien est à l'origine des alphabets grec et romain. Subst. Un Phénicien, une Phénicienne, personne qui habitait la Phénicie ou qui en était originaire. Les Phéniciens étaient un peuple de navigateurs et de commerçants.

MARQUE DE DOMAINE : LINGUISTIQUE. Le phénicien, langue sémitique du groupe cananéen, qui était parlée en Phénicie.

NOMADE

Adjectif et nom

Mot souche : XVIe siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin, du grec nomas, -ados, « qui paie, qui pâture », puis « qui change de pâturage, qui erre à la façon des troupeaux ».

1. Adj. Qui est errant, qui n'a pas d'habitation, d'établissement fixe. Une tribu nomade. Les populations nomades et les populations sédentaires. Par métonymie. Vivre à l'état nomade.

Par analogie. Se dit d'un animal qui, sans effectuer de migration régulière, ne demeure pas constamment sur le même territoire. Les oiseaux nomades se distinguent des oiseaux migrateurs et des oiseaux sédentaires.

2. N. Personne ne qui a un mode de vie itinérant. Un, une nomade. Les nomades des régions sahariennes. Les campements, les tentes des nomades.

Fig. Vivre en nomade, changer souvent d'habitation, n'avoir aucune attache. Un tempérament de nomade.

3.2.1.2. Les adjectifs qui renvoient aux légendes

MYTHIQUE

Adjectif

Mot souche : XVI^e siècle. Emprunté du latin *mythicus*, « relatif à la fable, fabuleux ».

1. Qui relève du mythe, qui est relatif au mythe. Des héros mythiques. Un récit mythique. La pensée mythique.
2. Par extension. Qui est imaginaire, inventé, irréel. Des faits d'armes mythiques.

Le terme mythique est employé en général pour décrire quelque chose d'incomparable ou d'unique.

ENVOÛTANT, ENVOÛTANTE

Adjectif

Mot souche : XX^e siècle. Participe présent d'envoûter.

Qui envoûte, charme irrésistiblement, subjugué. Une musique envoûtante. Une présence envoûtante.

Orthographe

Peut s'écrire **envoûtant**, **-ante** ou **envoutant**, **-ante**, selon les rectifications orthographiques de 1990.

MAGIQUE

Adjectif

Mot souche : XIII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *magicus*, du grec *magikos*, de même sens.

1. Qui se rapporte à la magie, qui sert à ses opérations ou qui en procède. Art, pouvoir magique. Paroles, formules, incantations magiques. Philtre, potion magique. Baguette magique, voir Baguette. Cercle magique, que le magicien trace autour de lui sur le sol pour se protéger des démons. Les jardins magiques, les palais magiques d'Armide. Par extension. Lanterne magique, voir Lanterne. Carré magique.

2. Fig. Qui étonne, qui enchante, qui semble tenir du prodige. Ces illuminations produisent un effet magique.

Fabuleux, EUSE,

adjectif

A. Qui a trait aux légendes, au merveilleux, aux récits élaborés par l'imagination.

1. Qui se rapporte à la mythologie de l'Antiquité. Animal, héros fabuleux ; divinité fabuleuse. Celui qui lit l'histoire ressemble à un homme voyageant dans le désert, à travers ces bois fabuleux de l'antiquité qui prédisoient l'avenir (CHATEAUBR., Essai Révol., t. 1, 1797, p. 86).

Âges, temps fabuleux. Époques les plus reculées de la vie d'un peuple, où l'histoire et la légende se confondent.

Qui semble imaginaire, qui offre un caractère extraordinaire, invraisemblable, tout en étant réel

3.2.1.3. Les adjectifs qui renvoient à la grandeur :

EXTRAORDINAIRE

Adjectif

Mot souche : XIII^e siècle. Emprunté du latin *extraordinarius*, « supplémentaire », d'après la locution *extra ordinem*, « qu'ûmi sort de l'ordre ».

1. Qui est hors de l'usage ordinaire, qui constitue une exception au cours habituel des choses. Tenir une séance, une session extraordinaire. Donner une audience extraordinaire.

2. Qui étonne, surprend par sa singularité ; rare, étrange. Une histoire extraordinaire. Un évènement extraordinaire. Impers. Il est extraordinaire que je n'en aie rien su.

GIGANTESQUE

Adjectif

Mot souche : XVI^e siècle. Emprunté de l'italien *gigantesco*, « d'une taille supérieure à la normale », ou dérivé savant du latin *Gigas*, *Gigantis*, nom d'un des Géants.

Qui tient du géant ; qui dépasse considérablement la taille ordinaire. Formes gigantesques. Animaux, arbres gigantesques. Fig. Qui excède de beaucoup la mesure commune. Une entreprise gigantesque. Un projet, un plan gigantesque. Une erreur gigantesque. Une gigantesque machination.

SOMPTUEUX, EUSE.

Adjectif

Qui est d'une grande richesse, d'une grande magnificence. Somptueux édifice. Habit somptueux. Festin somptueux. Le train de cet ambassadeur était somptueux.

Il se dit aussi des Personnes. Il est somptueux dans son train de vie, dans ses dépenses.

HORS DU COMMUN

1. Que l'on ne rencontre pas ordinairement

AUTHENTIQUE

Adjectif

Mot souche : XIII^e siècle. Du bas latin *authenticus*, du grec *authentikos*, « qui consiste en une autorité absolue », dérivé de *authentês*, « qui agit de sa propre autorité ».

1. En parlant d'une œuvre, d'un document. Qui émane véritablement de l'auteur auquel la tradition l'attribue. Un texte authentique. Plusieurs poèmes anciennement attribués à Virgile ne sont pas authentiques. Un Rembrandt authentique. Par extension. Dont on a établi avec certitude la provenance. Des reliques authentiques. Un vase grec authentique.

2. Dont la vérité ou l'autorité ne peut être contestée. Le fait est authentique. Une histoire authentique. L'article foisonne de détails authentiques. Le témoin authentique d'un fait, qui se trouvait présent au moment où le fait s'est produit. Une tradition authentique.

IMPRESSIONNANT, IMPRESSIONNANTE

Adjectif

Mot souche : XIX^e siècle. Participe présent d'impressionner.

Qui produit une vive, une forte impression ; qui frappe l'esprit, la sensibilité. Un spectacle impressionnant. Assister à une expérience impressionnante. User d'arguments impressionnants. Un silence impressionnant.

Par exagération. Très important par la dimension, le nombre, etc. Une taille, une force impressionnante. Une série impressionnante de fautes.

3.2.1.4. Les adjectifs qui renvoient aux styles architecturaux

Haussmannien

Mot souche : XIX^e siècle De Haussmann, nom de famille de Georges Eugène Haussmann, avec le suffixe -ien.

Adjectif

Façade haussmannienne classique

Haussmannien \os.ma.njẽ\

1. Relatif à la vie et l'œuvre urbanistique du préfet de la Seine, Georges Eugène Haussmann.
 - Les travaux haussmanniens constituent une modernisation d'ensemble de la capitale française menée à bien de 1852 à 1870 par Napoléon III et le haut fonctionnaire Haussmann.

George Eugène Haussmann : est un haut fonctionnaire et homme politique français (préfet de Paris).

2. (Par extension) Relatif au Second Empire.
 - Cette femme volontaire a converti la maison aux vertus du XXI^e siècle, dans une débauche de luxe décomplexé, joyeux et mondialisé auquel le Paris haussmannien n'était pas habitué. — (Pascale Caussat, « Fauchon, le luxe à la bouche », Stratégies n° 1515, octobre 2008)
3. (Par extension) Relatif à un urbanisme modernisé, fait de larges avenues aux façades régulières, généralement bordées d'arbres.
 - Profitez de votre présence dans le centre-ville du Caire pour découvrir ses artères haussmanniennes en marchant en direction de Midan Talaa't Harb.

MAURESQUE

Adjectif

Mot souche : XIV^e siècle. Emprunté de l'espagnol morisco, « maure ».

I. Adjectif.

Relatif aux Maures d'Afrique du Nord ou d'Espagne, Du latin Maurus qui donne l'espagnol Moro. Le terme désigne durant l'Antiquité des populations berbères de la partie ouest de l'Afrique du Nord. À partir du VII^e siècle, il désigne les musulmans vivant en Andalousie. Durant le Moyen Âge, il est synonyme de « Maghrébins ». Architecture mauresque. Style mauresque, se dit du style qui a fleuri en Espagne après l'invasion arabe (on dit aussi Hispano-arabe ou Hispano-moresque).

3.2.1.5. Les adjectifs qui renvoient à la nature

SOUS-MARIN, INE.

Adjectif

Qui est au fond de la mer, sous les flots de la mer. Volcan sous-marin. Câble sous-marin.

Navigation sous-marine, Celle qui consiste à faire naviguer des bâtiments au-dessous de la surface de la mer.

Sous-marin est aussi nom masculin et se dit d'un Navire, d'un vaisseau de guerre qui peut naviguer au-dessous de la surface de la mer.

SOUS.

Préposition qui sert à marquer la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus, par-dessus, qui la couvre en totalité ou en partie. Sous le ciel. Sous le toit. Sous la cheminée. Sous le lit.

MARIN, MARINE

Adjectif

Mot souche :XII^e siècle. Emprunté du latin *marinus*, de même sens.

1. Qui appartient à la mer, qui vit dans la mer ou qui en provient. Courants marins. Vent, air marin. Brise marine. Les dieux marins de la mythologie. Animal marin. Plante marine.

Titre célèbre : Le Cimetière marin, poème de Paul Valéry (1922).

2. Qui a trait à la navigation sur mer. Carte marine. Montre marine, chronomètre donnant l'heure avec la précision indispensable aux calculs de navigation astronomique.

ARBORESCENT, ARBORESCENTE

Adj.

Mot souche : XVI^e siècle. Emprunté du latin *arborescens*, participe présent de *arborescere*, « devenir arbre ».

MARQUE DE DOMAINE : BOTANIQUE. Qui a l'apparence, la consistance ou la hauteur d'un arbre. Buis arborescent. Fougères arborescentes. Végétation arborescente.

ENDÉMIQUE

Adjectif

Mot souche : XVI^e siècle, Dérivé d'endémie.

1. **MARQUE DE DOMAINE** : MÉDECINE. Qui a le caractère d'une endémie. Le paludisme est endémique dans les pays marécageux. Par analogie. Qui sévit en permanence. La pauvreté est, dans ce pays, un mal endémique. Dans cette région du monde, la guerre est endémique. Un chômage endémique.
2. **MARQUE DE DOMAINE** : BIOLOGIE. Dont l'aire de répartition est limitée à un territoire, à un pays. Des espèces endémiques. Une plante endémique.

3. « Alors ici je viens voir les plantes **endémiques** de cap Ténès », exemple tiré de notre corpus

EXOTIQUE

Adjectif

Mot souche : XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *exoticus*, « étranger, exotique », du grec *exôtikos*, « du dehors, extérieur ».

Relatif à un pays étranger, généralement lointain ou peu connu, présentant d'évidentes différences avec celui qui sert de référence. Des bois, des plantes, des fruits, des fleurs, des oiseaux exotiques. Un décor exotique. Ce restaurant est renommé pour sa cuisine exotique. Par extension. Dépaysant, étrange. Un charme, une beauté exotique.

Subst. Ce qui est exotique. Aimer, apprécier l'exotique. Le goût de l'exotique en art, en littérature.

3.2.1.6. Les adjectifs qui renvoient à l'histoire

ARCHÉOLOGIQUE

Prononciation : (ch se prononce k)

Adj.

Mot souche : XVI^e siècle ; rare avant la fin du XVIII^e siècle. Dérivé d'archéologie.

Relatif à l'archéologie. Recherches, découvertes archéologiques. Document archéologique.

ARCHÉOLOGIE

Prononciation : (ch se prononce k) nom féminin

Mot souche : XVI^e siècle. Emprunté du grec *arkhaiologia*, « légende ou histoire de l'Antiquité ».

Étude des traces matérielles laissées par une civilisation ancienne. Archéologie grecque. Archéologie orientale. Archéologie chrétienne. Les techniques, les découvertes, les progrès de l'archéologie. Archéologie subaquatique.

PRÉHISTORIQUE**Adj.****Mot souche** :XIX^e siècle. Composé de pré- et d'historique.

1. Antérieur aux premiers documents écrits et, plus particulièrement, à la protohistoire et à l'histoire ; relatif à la préhistoire. Période, époque préhistorique. Les hommes préhistoriques. Peintures, outils, armes préhistoriques. Le mammouth est un animal préhistorique. Archéologie préhistorique, recherches préhistoriques.

Fig. et Fam. Très ancien, qui paraît suranné. Cette affaire remonte à des temps préhistoriques.

2. Qui date de la préhistoire ; qui remonte à cette époque. Grotte, monument préhistorique ; art, outillage préhistorique ; religions, sociétés préhistoriques. Les grandes voies préhistoriques, dont de Morgan a dressé une carte (...) ont joué un rôle commercial (Albitreccia, Gds moyens transp., 1931, p.10):

ÉCARTELÉ**Nom masculin****Mot souche** :XVI^e siècle. Dérivé d'écarteler.

1. Action d'écarteler ; le fait d'être écartelé. L'écartèlement de saint Hippolyte.
2. Déchirement de conscience, grave division intime. L'écartèlement de l'homme entre des obligations contradictoires.
- 3.

PIONNIER, PIONNIÈRE**Nom et adjectif****Mot souche** : XII^e siècle. Dérivé de pion.**I. Nom.**

N. m. MARQUE DE DOMAINE : MILITAIRE. Anciennement. Soldat employé à des travaux de défrichage et de terrassement. Désigne parfois encore un soldat dont l'unité est rattachée au génie. Un bataillon de pionniers. Les pionniers de la Légion étrangère défilent avec le tablier de buffle et la hache sur l'épaule.

1. Par analogie. Désigne les colons qui, notamment en Amérique du Nord au XIX^e siècle, s'établirent sur de nouvelles terres pour les défricher et les cultiver. Un village de pionniers. Le western a répandu une image mythique du pionnier.
2. N. Fig. Personne qui se lance parmi les premières dans une entreprise nouvelle, et ouvre la voie à d'autres. L'époque héroïque des pionniers de l'aviation. Les travaux de Marie Curie sur la radioactivité font d'elle une pionnière.

3. N. Nom donné aux adolescents âgés d'environ quinze à dix-huit ans, dans certaines branches du scoutisme.

▪ **MARQUE DE DOMAINE : HISTOIRE.** Nom donné, dans certains pays socialistes et notamment en U.R.S.S., à des enfants âgés de dix à quinze ans appartenant à une organisation de jeunesse communiste.

II. Adjectif.

1. Qui établit un premier peuplement dans un lieu, une contrée. Une population pionnière. Végétation pionnière, qui colonise un nouveau milieu. Le saule est souvent une espèce pionnière. Par métonymie. Se dit des zones progressivement peuplées. Une région pionnière. Les fronts pionniers des forêts d'Amazonie.
2. Qui a un rôle précurseur. Des travaux pionniers. Recherches pionnières.

CULTUREL, -ELLE

adj.

Mot souche : XX^e siècle. Dérivé de culture, sous influence de l'allemand kulturell.

1. Relatif à la culture, à ses valeurs et à ses manifestations. Le patrimoine culturel d'un pays. Les activités culturelles. Le développement économique, social, culturel d'un pays. La politique culturelle d'un État. Ministère des Affaires culturelles. Les relations culturelles avec l'étranger. Conclure une convention culturelle. Conseiller, attaché culturel, membre d'une ambassade chargé des échanges culturels.

Par opposition à Naturel. Ce qui relève du groupe, du milieu, de l'acquis. Les facteurs culturels. L'identité culturelle.

3.2.1.7. Les adjectifs qui renvoient au Sahara :

SAHARIEN, SAHARIENNE

Adjectif et nom féminin

Mot souche : XIX^e siècle, au sens 1 ; XX^e siècle, au sens dérivé du nom géographique Sahara, lui-même dérivé de l'arabe ashar, « fauve, jaunâtre ».

1. **Adj.** Relatif au Sahara. Le désert saharien. Climat saharien, chaleur saharienne. Les peuples sahariens. Subst. Un Saharien, une Saharienne, une personne originaire du Sahara ou qui y vit. Les Touaregs sont des Sahariens.
2. **N. f.** Veste de toile généralement beige ou kaki, pourvue de poches plaquées et d'une ceinture, qui est inspirée des tenues portées naguère par les troupes coloniales.

Le Sahara symbolise également le dépaysement ou la déconnexion du monde urbain. Comme il symbolise les oasis, les palmeraies, les dattes, les dromadaires et les grandes chaleurs.

TRANSSAHARIEN, TRANSSAHARIENNE

Adj.

Qui traverse le Sahara.

Trans :

Préfixe, du latin trans, au-delà, exprimant l'idée de changement, de traversée.

Préposition latine qui entre comme préfixe dans la composition de certains mots, avec le sens d'Au-delà, à travers, entre. On trouvera ci-après les plus usités des mots ainsi formés.

Sahara :

SAHARIEN, SAHARIENNE

Adjectif et nom féminin

Mot souche : XIX^e siècle, au sens 1 ; XX^e siècle, au sens 2. Dérivé du nom géographique Sahara, lui-même dérivé de l'arabe ashar, « fauve, jaunâtre ».

1. **Adj.** Relatif au Sahara. Le désert saharien. Climat saharien, chaleur saharienne. Les peuples sahariens. Subst. Un Saharien, une Saharienne, une personne originaire du Sahara ou qui y vit. Les Touaregs sont des Sahariens.
2. **N. f.** Veste de toile généralement beige ou kaki, pourvue de poches plaquées et d'une ceinture, qui est inspirée des tenues portées naguère par les troupes coloniales.

DÉSERTIQUE

Adj.

Mot souche : XIX^e siècle. Dérivé de désert

1. Qui a les caractères du désert. Une région, une côte désertique.
2. Qui est propre au désert. Climat désertique.

HOGGARIEN

Mot souche : Hoggar

Massif volcanique du Sahara algérien central.

Le Hoggar est un massif ancien formé de plateaux étagés de granites et de gneiss, et dominés par des crêtes ou des pitons. La partie culminante, la Koudiat, au-dessus de Tamanrasset, est constituée par un massif volcanique démantelé, composé de coulées basaltiques et d'étranges pitons (le Tahat atteint 2 918 m). Le massif est limité par les escarpements et les plateaux des tassilis.

Moins aride, en raison de son altitude, que le reste du désert, il est habité par les KelAhaggar, les plus célèbres des Touareg. Les recherches minières ont permis de déceler la présence d'uranium et de métaux précieux.

3.2.1.8. Les adjectifs qui renvoient à la création**FAÇONNÉ, FAÇONNÉE**

Adj.

Mot souche : XVII^e siècle. Participe passé de façonner.

Qui a reçu une façon. Un métal habilement, grossièrement façonné. Bois façonné, par opposition à Bois brut. Pierre façonnée.

MARQUE DE DOMAINE : TEXTILE. Étoffe façonnée, qui est tissée de manière à former des dessins. Subst. Le damas est un façonné.

Fig. Qui a été préparé à, formé pour. Un peuple façonné à l'obéissance.

PERFECTIO, PERFECTIONNER**v. participe passé du verbe perfectionner**

XV^e siècle. Dérivé de perfection. Faire progresser, améliorer la qualité de quelque chose. Perfectionner une science, une méthode d'analyse. James Watt a perfectionné la machine à vapeur. Perfectionner un ouvrage. Perfectionner son style. Pour entrer au conservatoire, il doit perfectionner sa technique. Au participe passé, adjt. Un mécanisme très perfectionné. Faire des progrès, porter ses qualités à un plus haut niveau.

Perfectionnement**Nom masculin**

Mot souche : XVIII^e siècle. Dérivé de perfectionner.

Action de parfaire, d'améliorer quelque chose, ou de se perfectionner ; résultat de cette action. Le perfectionnement d'un prototype. Le rayon laser a permis le perfectionnement des techniques chirurgicales. Brevet de perfectionnement, Apporter divers perfectionnements à un moteur. L'ancien modèle a fait l'objet de nombreux perfectionnements. Cours, stage de perfectionnement, qui offre la possibilité d'améliorer ses compétences, d'accroître ses connaissances dans une discipline.

3.2.1.9. Les adjectifs qui renvoient à des domaines divers :

ÉMOUVANT

Mot souche : XVI^e siècle, au sens d'« effectif » ; XIX^e siècle, au sens actuel. Participe présent d'émouvoir.

Qui émeut, qui attendrit ; qui fait naître de vives émotions. Un regard émouvant. Une actrice émouvante. Un spectacle d'une émouvante grandeur.

PERPÉTUEL, PERPÉTUELLE

Adj.

Mot souche : Attesté au XIII^e siècle, mais probablement plus ancien. Emprunté du latin *perpetualis*, « universel, permanent ».

1. Qui ne connaît ni fin ni interruption, qui ne cesse jamais. L'homme est en perpétuel devenir. L'histoire est parfois considérée comme un perpétuel recommencement. Un feu perpétuel brûlait dans le temple de Vesta. La perpétuelle rumeur de l'océan. Paix perpétuelle, situation politique idéale de paix entre les nations, envisagée par divers penseurs et philosophes au cours de l'histoire. Kant publia un « Projet de paix perpétuelle » en 1795.

INSOUPÇONNÉ, INSOUPÇONNÉE

Adj.

Mot souche : XIX^e siècle. Dérivé du participe passé de soupçonner.

1. Qui n'est pas soupçonné. Le vrai coupable demeura longtemps insoupçonné.
2. Dont on ne soupçonnait pas l'existence ou la valeur. Des ressources insoupçonnées. Il fit preuve d'une énergie insoupçonnée. Un talent insoupçonné.

CONTEMPORAIN, AINE,**adj. et subst.**

I. Emploi adj., toujours postposé.

Contemporain(e) de, à...

1. [En parlant d'inanimés abstr. Ou concr.] Qui existe en totalité ou en partie pendant la même période (que). Une agrégation d'éléments sensiblement contemporains; des phénomènes plutôt contemporains que successifs. Quasi-synon. concomitant, coexistant; anton. successif, antérieur, postérieur.

Contemporain de. Qui existe, se produit en même temps que... Les dépôts marins littoraux renferment les débris des animaux contemporains de leur formation (A. DE LAPPARENT, Abrégé de géol., 1886, p. 42). L'asthénie (...) contemporaine d'une hypotension artérielle marquée (Godlewskids Nouv. Traité Méd., fasc. 8, 1925, p.371). Coextensif à une étendue ou même contemporain d'un intervalle de temps (JANKÉLÉVITCH, Le Je-ne-sais-quoi et le presque-rien, 1957, p. 126) :

2. Qui appartient au temps actuel (par rapport au moment envisagé dans le contexte).

FAROUCHE**Adj.**

Mot souche :XIII^e siècle, forasche. Issu du bas latin forasticus, « extérieur, étranger », puis « sauvage ».

I. En parlant des animaux.

Qui s'enfuit quand on l'approche ; sauvage. Apprivoiser une bête farouche.

II. En parlant des personnes.

1. Qui se tient à l'écart des autres ; qui se montre peu sociable. Un homme solitaire et farouche. Un enfant farouche.

2. Rude, brutal, cruel. Un farouche adversaire. Un farouche guerrier. Des populations farouches.

3. Qui exprime la dureté, la violence, l'hostilité. Un naturel, une humeur farouche. Ils se sont voué une haine farouche. Pousser des cris farouches pour effrayer l'ennemi.

4. Tenace, déterminé, inébranlable. Une volonté, une énergie farouche. Un mutisme farouche. Ils ont opposé une farouche résistance aux assiégeants. Expr. Une vertu farouche, intraitable, irréductible

ARIDE**adj.**

A. [En parlant d'un sol, d'un terrain] Dépourvu d'humidité, sec. Roche, sable aride :

1. Tel champ dont le sol est sec et aride, a besoin de pluies fréquentes ;

EMBLÉMATIQUE**Adj**

Mot souche :XVI^e siècle, au sens de « composé de pièces rapportées ». Emprunté du bas latin emblematicus, « plaqué, surajouté ».

Qui a le caractère d'un emblème ; qui contient un emblème. Figure, dessin

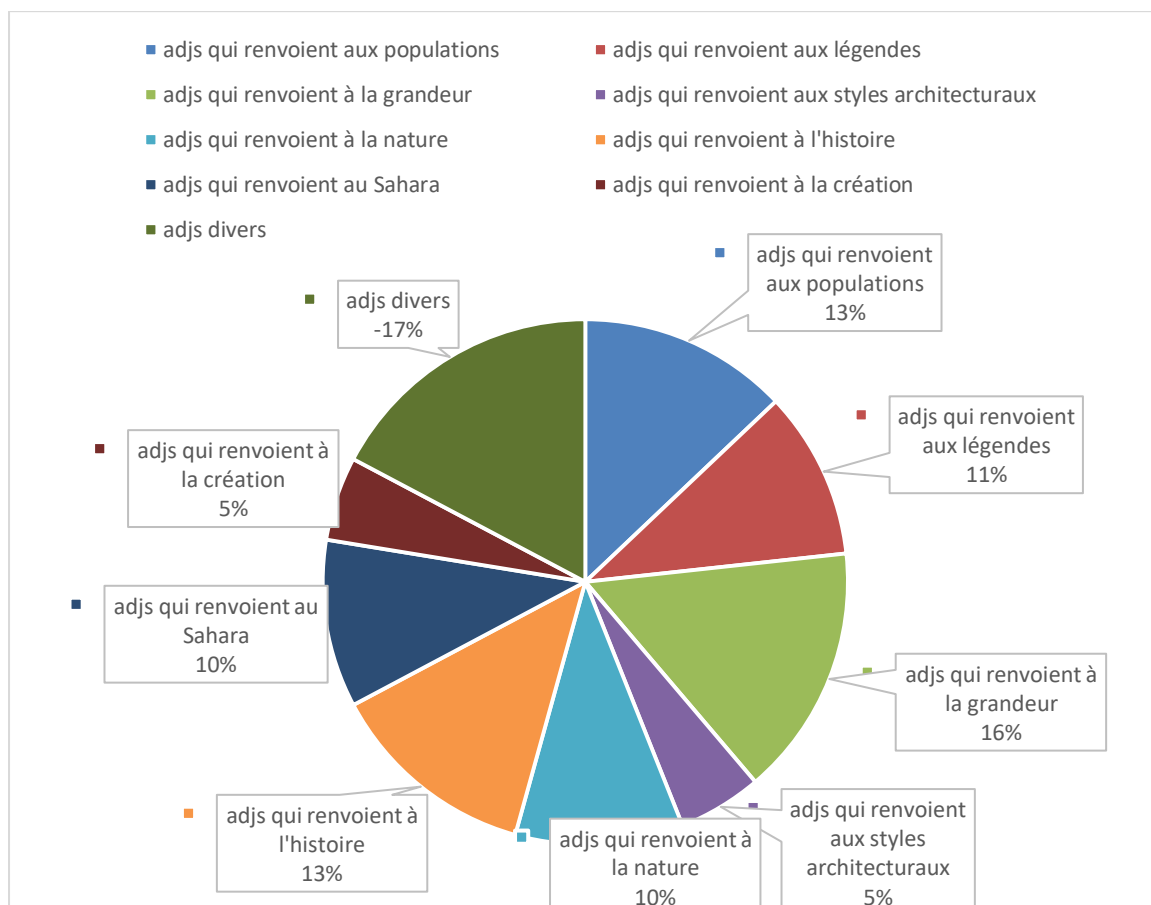


Figure N°1 : pourcentage des adjectifs qualificatifs classés selon leur sens

Commentaire :

Le diagramme circulaire inséré en haut représente le classement des adjectifs qualificatifs selon leur catégorie significative. Nous constatons que les adjectifs divers sont les plus dominants avec un pourcentage de 17%, suivi par les adjectifs qui renvoient à la grandeur en deuxième position avec un taux de 16%. Puis, viennent les adjectifs qui renvoient aux populations et à l'histoire avec un pourcentage ex aequo équivalent à 13%, les 11% incarnent la catégorie des adjectifs qui renvoient aux légendes, succédée par les deux catégories des adjectifs qui renvoient au Sahara et ceux qui renvoient à la nature avec 10% chacune, pour couronner le tout avec un pourcentage de 5% des catégories restantes, y compris celle qui renvoie à la création et l'autre aux styles architecturaux.

Conclusion

Au cours de ce chapitre nous avons examiné notre corpus sur le plan morphologique et sémantique, et nous concluons que les adjectifs fréquemment utilisés dans ce genre d'émission sont les qualificatifs simples à fonction d'attribut, car ils servent à décrire et à transmettre aux téléspectateurs les endroits visités. Nous trouvons aussi un taux remarquable d'adjectifs qui renvoient aux populations modernes et anciennes et qui ont tendance à être composés (phéniciens, arabo-musulman, gréco-romain). La grandeur est aussi omniprésente dans notre corpus due aux paysages stupéfiants décrits, en plus des adjectifs qui renvoient aux styles architecturaux, à la nature, au Sahara, à l'Histoire ...etc.

Conclusion générale

Conclusion générale

Suivant notre analyse des deux épisodes de « l'émission Échappées belles » sur lequel est axée notre étude analytique, nous avons constaté que l'adjectif est l'élément capital dans ce genre d'émission, les quarante-deux adjectifs collectés font partie de tant autres utilisés pour décrire aux téléspectateurs la réalité, les faire vivre le moment à travers un mot qu'est l'adjectif, parler d'anciennes populations telles que gréco-romain, phéniciens , les décrire avec les bons termes, faire voyager les esprits à travers le temps, grâce à notre étude morphologique sur le corpus, nous avons pu constater que dans l'ensemble des adjectifs, la fréquence des adjectifs épithète est nettement supérieure à celle des attributs et apposés, nous déduisons aussi que le nom et le verbe peuvent devenir adjectifs, que l'adjectif peut être composé de deux mots, et qu'il peut même être dérivé d'un nom propre « haussmannien »,

Du point de vue sémantique, nous avons remarqué qu'un ensemble d'adjectifs qui n'ont pas généralement le même sens, peuvent renvoyer au même référent, selon le contexte dans lequel ils sont utilisés, à travers notre étude nous avons pu créer huit catégories sémantiques, chacune contient des adjectifs de type et sens divers, mais qui se rassemblent dans le contexte déployé.

Cette étude nous a permis de constater que l'adjectif constitue une étiquette sémantiquement, et morphologiquement riche. Il caractérise, qualifie, valorise ou dévalorise le substantif dont il dépend. Les adjectifs sont comme les perles qui embellissent le style et ajoutent de la profondeur, de la clarté et de la précision aux énoncés.

*Liste des références
bibliographiques*

Liste des références bibliographiques

Ouvrages

- Abeille, Anne, Annie Delaveau et Danièle Godard (2007), *Grande Grammaire du Français Principes de construction*, Revue roumaine de linguistique
- BRECKS, M., *Grammaire française* (1994)
- Cabré Maria Teresa la terminologie, *Théorie, méthode et application* (1993)
- DELBECQUE, Nicole, *Linguistique cognitive: Comprendre comment fonctionne le langage*, De Boeck Duculot (2002)
- DUSSOUCHET, J.J, *Cours primaire de grammaire française*, (1903)
- GARDES-TAMINE, Joëlle, *La grammaire* (2018)
- GREVISSE, Maurice, *Le petit Grevisse. Grammaire française* (2009)
- LERAT, Pierre, *Les langues spécialisées*, Presses Universitaires de France, 1995.
- LÉVY, Maurice, *Grammaire du français* (2000)
- NOAILLY, Michèle, *L'adjectif en français* (1999)
- RIEGEL M., PELLAT, J-C., RIOUL R., *Grammaire méthodique du français* (1994)
- RÜHL, Marco, *Linguistique pour germanistes : une tentative de médiation entre la tradition française et la tradition allemande de l'étude de la langue allemande* (2000)
- SIOUFFI, Gilles, RAEMDONCK, Dan Van, *100 fiches pour comprendre la linguistique* (1999)

Thèses et mémoires

- JABALLAH Sihem, *L'apprentissage du Fos dans les filières scientifiques et techniques à L'université Mohamed Khider de Biskra, Cas des étudiants LMD Spécialité Energies renouvelables*, 2019, P. 12.
- ZRIBI-HERTZ, Anne, *L'anaphore et les pronoms : Une introduction à la syntaxe générative*, Paris : Presses Universitaires du Septentrion, 1996, p.14.

Sitographie

- <https://www.etudes-litteraires.com/adjectif.php> consulté le 5 mai 2023
- <https://la-conjugaison.nouvelobs.com/definition/adjectivation.php>
- <https://www.cnrtl.fr/>

Dictionnaires

Dictionnaire de didactique des langues Galisson et Coste 1976

DUBOIS, Jean, Dictionnaire de linguistique, Paris : Larousse-Bordas/VUEF 2002.

Georges MOUNIN, Dictionnaire de la linguistique

Jean-Pierre Cuq, Dictionnaire De Didactique Du Français Langue étrangère et Seconde, © CLE International, S.E.j.E.R. Paris 2003

LAROUSSE, Dictionnaire encyclopédique, Paris : Larousse /VUEF, 2002

POUGEOISE, Michel, Dictionnaire Didactique de la langue française, Paris : Armand Colin /Masson, 1996.

Annexes

Les adjectifs à analyser :

Episode 1 : « Un été en Algérie » diffusée le 10 Octobre 2016, présentée par Raphaël

- C'est très **émouvant** d'arriver à Alger par la mer. 0 :31 Raph
- Une histoire en **perpétuel** mouvement. 01 :03 voix off
- Derrière chaque porte se cache un trésor **insoupçonné**. 01 :09 voix off
- C'est un café **mythique** qui existe depuis très longtemps qui est juste à côté du théâtre national. 3 :19 Mal
- Y'a plusieurs influences à Alger y'a les constructions françaises, les immeubles **haussmanniens**, y'a aussi les constructions **mauresques**. 04 :04 Mal
- Et aujourd'hui ... plus **exotique**. 10 :10 Voix off
- C'est **frappant**, j'ai vu aucun touriste à Alger depuis que je suis arrivé. 13 :39 Raph
- Des styles typiques du monde **arabo-musulman**. 20 :51 khaledmaihout
- La casbah a ses gardiens, mais sur les palais de **l'emblématique** quartier d'Alger on prépare la relève. 22 :17 Voix off
- C'est un endroit tellement **magique**, tellement inspirant. 22 :48 Arslannaili
- Le jeune homme est un artiste **contemporain**. 23 :08 Voix off
- Le regard brisé, les yeux ouvert bien **écartelés**. 23 :20 arslannaili
- C'est un mot **persan**, qui veut dire pates longues. 29 :16 yasminasellam
- Je fais de la chasse **sous-marine**. 41 :53 Mohamed tikarrouchine
- Tu es à Tipaza, à l'intérieur du site **archéologique, phénicien, gréco-romain**. 42 :04 Mohamed tikarrouchine
- C'est **extraordinaire** cette vue, avec les arcades ... 44 :23 Raph
- Au cœur de ce **somptueux** décor. 48 :28 Voix off
- Le site est l'une des merveilles **méconnues** de la cote algérienne. 48 :53 Voix off
- Alors ici je viens voir les plantes endémiques de cap Ténès ... 50 :01 M.S
- Qui est l'euphorbe **arborescent**. 50 :03 M.S
- La méditerranée et ses **farouches** habitants. 52 :04 Voix off
- Alger la blanche est une ville **envoutante** et secrète 55 :29 Voix off
- C'est **impressionnant** quand même. 1.02.10 Raph
- C'est la fin de mon voyage en Algérie, d'Alger la blanche à Oran la souciante, puis je finis en beauté avec mariage extraordinaire à Tlemcen, moi ce qui m'a le plus marqué ici en Algérie c'est le regard des algériens, ce regard, **bienveillant**...1 :29 :00 Raph

Episode 2 : « le sud algérien » diffusé le 22 juin 2015

- Vous êtes **unepionnière**. 3 :23. Sophie
- **La transsaharienne** s'arrête ici. 4 :30. Voix off.
- Le petit village, étape pour les populations **nomades**, est bien loin dans les mémoires. 5 :38. Voix off
- Une ville assez **gigantesque**. 6 :07. M.Z
- Au milieu d'un parc naturel **fantastique** avec des splendeurs **archéologiques** naturelles. 6 :37. Arnaud Contreras
- Qui était un des grands chefs **Touaregs**
- Tous ceux qui rêvent d'immensités **sahariennes**. 7 :23. Voix off
- C'est un portefeuille **Touareg** pour les hommes mariés. 8 :30.
- Des outils plus perfectionnés. 11 :26
- Le charme **envoutant** du désert. 14 :52 Voix off
- Paysage **façonné** par le temps
- Un paysage **désertique** 19 :41 Voix off
- Pour préserver ce **fabuleux** patrimoine. 28 :53. Voix off
- Une richesse **historique, préhistorique et culturelle**. 29 :21 Abdelkader Kerrache
- Elle joue un rôle très important dans l'écosystème **hoggarien** 31 : 47 Mohamed Belghoul
- Ces populations qui s'accrochent à leurs terres **arides**. 32 :18 voix off
- Tu vas voir, c'est **magique**. 34 :33. Khadidja
- Une expérience **hors du commun**. 59 :04. Sophie

Résumés

Résumé :

Le présent mémoire de master porte l'intitulé « analyse morphosémantique des adjectifs qualificatifs dans le français du tourisme, cas de l'émission « échappées belles » diffusée sur France 5 ». Son objectif principal est d'une part de déterminer la nature, fonction et racine des adjectifs qualificatifs qui régissent le corpus. D'autre part, effectuer une étude analytique de ces derniers dans un aspect morphologique et un autre sémantique à travers laquelle nous avons pu constater que l'adjectif qualificatif notamment à fonction d'épithète domine ce genre d'émission, en plus des adjectifs composés et tant d'autres, les adjectifs qualificatifs rendent l'image de la réalité décrite plus attrayante et plus vivante, et leurs sens diffèrent selon le contexte dans lequel ils sont employés.

Mots clé : morphosémantique, adjectif, épithète, adjectifs composés, langue de spécialité

Abstract

This master's thesis is entitled "morphosemantic analysis of qualifying adjectives in French tourism, the case of the programme "Échappées belles" broadcast on France 5". Its main objective is firstly to determine the nature, function and root of the qualifying adjectives that govern the corpus, and secondly to carry out an analytical study of these adjectives in morphological and semantic terms, to carry out an analytical study of the latter in a morphological aspect and another semantic through which we were able to note that the qualifying adjective in particular with function of epithet dominates this kind of emission, in addition to the compound adjectives and many others, the qualifying adjectives make the image of the reality described more attractive and more alive, and their meanings differ according to the context in which they are employed.

Key words: morphosemantics, adjective, epithet, compound adjectives, specialist language

ملخص

مذكرة الماستر هذه الموسومة بـ "التحليل الصرفي الدلالي للصفات في لغة السياحة، حالة برنامج "Échappées belles" الذي يبث على قناة "France 5". هدفها الرئيسي هو أولاً تحديد طبيعة ووظيفة وجذر الصفات التي في المدونة، وثانياً إجراء دراسة تحليلية لهذه الصفات من الناحية المورفولوجية والدلالية، والتي تمكنا من خلال هذه الأخيرة من ملاحظة أن الصفة على وجه الخصوص الصفة مع ذات وظيفة النعت الذي لا يستخدم الفعل تهيمن على هذا النوع من البرامج التلفزيونية، بالإضافة إلى الصفات المركبة والعديد من الصفات الأخرى، فإن الصفات تجعل الصورة التي يتم وصفها الواقع الموصوف أكثر جاذبية وحيوية، وتختلف معانيها حسب السياق الذي توظف فيه.

الكلمات الدالة: الصفة المؤهلة، الصفات، النعت الذي لا يستخدم الفعل، الصفات المركبة، اللغة المتخصصة

Table des matières

Introduction générale

Chapitre I : Concepts de base sur les langues de spécialités

Introduction.....	9
1. Langue générale et langue de spécialité	12
1.1. La langue générale	12
1.2. La langue de spécialité	13
1.2.1. Les caractéristiques de la langue de spécialité.....	14
1.2.1.1. Le français sur objectif spécifique.....	15
1.2.1.2. Le français du tourisme.....	16
1.2. La terminologie.....	16
1.3. Le terme et le concept.....	17
1.3.1. Le terme	17
1.3.1.1. Les types de termes	17
1.3.1.1.1. Le terme simple.....	17
1.3.1.1.2. Le terme complexe.....	18
1.3.2. Le concept	18
Conclusion.....	18

Chapitre II : Autour des adjectifs

Introduction	19
2.1. L'adjectif.....	19
2.2. L'adjectivation	19
2.3. Les types d'adjectifs	21
2.3.1.1. Adjectif épithète.....	22
2.2.1.2. Epithète détachée	23
2.2.1.3. Adjectif attribut.....	23
2.3.3. La phrase adjectivale.....	24
2.4. La morphologie adjectivale.....	25
2.4.1. La morphologie	25
2.4.1.1. Principes de la démarche morphologique	25
2.4.1.2. Types de morphologie	26
2.4.2. La sémantique adjectivale	28
2.4.2.1. La sémantique	28
2.4.2.2. La sémantique de l'adjectif	29

2.5. Lexique et lexicologie.....	30
2.5.1. Lexique.....	30
2.5.2. La lexicologie	31
Chapitre III : Analyse morphosémantique des adjectifs	
Introduction	32
Méthodologie de la recherche.....	32
3.1. Analyse morphologique des adjectifs.....	33
3.1.1. Classification des adjectifs qualificatifs entre simples et composés.....	33
3.1.2 Classification des adjectifs qualificatifs selon leur nature.....	34
3.1.3. Classifications des adjectifs qualificatifs selon leur fonction.....	36
3.1.2.1 Détermination de la racine des adjectifs qualificatifs.....	38
3.2. Analyse sémantique des adjectifs qualificatifs	41
3.2.1. Classification des adjectifs qualificatifs selon leur sens	41
3.2.1.1. Les adjectifs qui renvoient aux populations.....	41
3.2.1.2. Les adjectifs qui renvoient aux légendes.....	44
3.2.1.3. Les adjectifs qui renvoient à la grandeur	45
3.2.1.4. Les adjectifs qui renvoient aux styles architecturaux	46
3.2.1.5. Les adjectifs qui renvoient à la nature	47
3.2.1.6. Les adjectifs qui renvoient à l’histoire	49
3.2.1.7. Les adjectifs qui renvoient au Sahara.....	51
3.2.1.8. Les adjectifs qui renvoient à la création	53
3.2.1.9. Les adjectifs qui renvoient à des domaines divers.....	54
Conclusion.....	57
Conclusion générale.....	58
Les références bibliographiques.....	59
Annexe	61
Les résumés.....	63